

RÉPUBLIQUE de GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

Ministère de l'Economie et des Finances

Secrétariat d'Etat au Plan

Direction Nationale de la Statistique

Bureau National du Recensement

**Recensement Général
de la Population
et de l'Habitation de 1996**

(Décret D/95 / 210 PRG / SGG du 26 Juillet 1995)



MIGRATIONS EN GUINÉE

Projet GUI / 94 / PO2 - FNUAP - Gouvernement

Conakry, 2000

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN

**Fonds des Nations Unies
pour la Population**

**Direction Nationale de la Statistique
Bureau National du Recensement**

Projet Gui/94/P02

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION DE 1996**

(Décret D/95/210 PRG/SGG du 26 Juillet 1995)

LES MIGRATIONS EN GUINEE

Mamadou Dian BAH,
Ingénieur Statisticien à la BCRG

Conakry, 2000

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I : LE CONTEXTE DES MIGRATIONS EN GUINEE	7
1.1. Contexte historique et politique.....	7
1.2. Environnement économique	8
1.3. Caractéristiques géographiques	9
CHAPITRE II : STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION	11
2.1. Définitions des concepts	11
2.2. Données globales	11
2.3. Caractéristiques des migrants et des non migrants	12
2.3.1. Structure par âge et sexe.....	13
2.3.1.1. Les pyramides des âges.....	13
2.3.1.2. Ages médian et moyen.....	15
2.3.1.3. Les rapports de masculinité	15
2.3.2. Principales caractéristiques socioculturelles et économiques	17
2.3.2.1. La région naturelle et le milieu de résidence	17
2.3.2.2. Alphabétisation et niveau d'instruction	19
2.3.2.3. Situation d'activité.....	20
2.3.2.4. Handicap	21
2.3.2.5. Statut matrimonial.....	21
CHAPITRE III : LES MIGRATIONS INTERNES.....	24
3.1. La migration durée de vie	24
3.2. La dernière migration.....	27
CHAPITRE IV : LA MIGRATION VERS LES VILLES.....	29
4.1. La migration durée de vie	29
4.2. Les dernières migrations à destination des villes.....	30
CHAPITRE V : L'IMMIGRATION INTERNATIONALE.....	32
5.1. Durée de vie.....	32
5.2. Dernière résidence à l'étranger	33
CHAPITRE VI : EVOLUTION DE LA MIGRATION	35
6.1. La durée de résidence	35
6.2. L'évolution des indicateurs de la migration	36
CONCLUSION	38
BIBLIOGRAPHIE	40
ANNEXES	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la Guinée selon le statut migratoire	12
Tableau 2.2 : Ages moyens et médians de la population résidente selon le statut migratoire ordinaires	15
Tableau 2.3 : Répartition (%) de la population par statut migratoire selon la région naturelle et le sexe	17
Tableau 2.4 : Répartition (%) de la population par statut migratoire selon le milieu de Résidence et le sexe.....	19
Tableau 2.5 : Proportions d'analphabètes selon le sexe et le statut migratoire.....	19
Tableau 2.6 : Répartition de la population le niveau d'instruction et le statut migratoire	20
Tableau 2.7 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires d'au moins 6 ans actifs ou occupés et taux d'activité par statut migratoire selon le sexe.....	20
Tableau 2.8 : Répartition de la population souffrant d'handicap par sexe selon le statut migratoire.....	21
Tableau 2.9 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus par statut matrimonial et sexe selon le statut migratoire.....	21
Tableau 4.1 : Préfectures de provenance prioritaires par villes de résidence (migration durée de vie)	29
Tableau 4.2 : Lieux de provenance prioritaires par ville de résidence suivant la dernière migration	30
Tableau 5.1 : Répartition de la population résidente et de la population née à l'étranger selon la préfecture de résidence	32
Tableau 5.2 : Répartition de la population résidente et de la population ayant résidé à l'étranger selon la préfecture	33
Tableau 6.1 : Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires par préfecture selon la durée de résidence.....	35
Tableau 6.2 : Indicateurs de la migration selon la préfecture et différentes sources	36

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de l'ensemble de la population résidente.....	13
Graphique 2.2 : Pyramide des âges des non-migrants	13
Graphique 2.3 : Pyramide des âges des migrants.....	13
Graphique 2.4 : Pyramide des âges des migrants de rang 1	14
Graphique 2.5 : Pyramide des âges des migrants multiples.....	14
Graphique 2.6 : Pyramide des âges des migrants de retour	14
Graphique 2.7 : Courbe des rapports de masculinité selon le statut migratoire.....	16
Graphique 2.8 : Courbe des rapports de masculinité suivant le statut migratoire.....	16
Carte 3.1 : Taux net de migration durée de vie par préfectures (1996).....	24
Carte 3.2 : Taux net de dernière migration interne par préfectures (1996).....	27

AVANT PROPOS

Le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) a été réalisé du 1^{er} au 15 Décembre 1996 sur l'ensemble du territoire national grâce à l'appui financier du FNUAP, de l'USAID, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de l'ACDI, du PNUD et du Gouvernement Guinéen.

Au cours des différentes étapes de l'exécution de cette importante opération, la Direction Nationale de la Statistique (DNS) a bénéficié de l'appui technique du Bureau Régional du FNUAP basé à Dakar, et de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé.

Les résultats définitifs du RGPH de 1996 ont été publiés par arrêté du Ministre du Plan et de la Coopération, Président du Conseil National de la Statistique, en date du 15 mars 2000. Ils fournissent les effectifs globaux de la population résidente par sexe et selon les Unités Administratives (Régions, Préfectures et Sous-Préfectures) et le Milieu de Résidence.

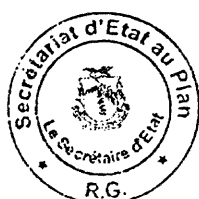
La présente publication, composée de 15 volumes fournit d'amples informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population guinéenne en 1996. Il s'agit des rapports suivants :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat de la population ;
- Caractéristiques d'éducation ;
- Caractéristiques économiques ;
- Etat matrimonial et nuptialité ;
- Fécondité ;
- Mortalité ;
- Migrations en Guinée ;
- Caractéristiques des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitation ;
- Situation des enfants en Guinée ;
- Femme guinéenne en 1996 ;
- Handicapés ;
- Situation socio-économique des personnes âgées ;
- Perspectives démographiques.

Par rapport au premier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, de nouveaux sujets concernant les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, la situation des enfants et des femmes ont été développés à la demande des utilisateurs.

L'exploitation des données du RGPH-96 a également permis de réactualiser la base de sondage issue du Recensement de 1983 et de mettre sur pied un fichier des localités.

Je remercie les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population guinéenne pour leur bonne collaboration durant la collecte des données. Je voudrais également au nom du Gouvernement, marquer toute mon appréciation au FNUAP et aux autres partenaires au développement impliqués dans cet important projet (USAID, UNICEF, Banque Mondiale, ACDI et PNUD) pour leur assistance financière et technique.



El Hadj Oumar KOUYATÉ
Secrétaire d'Etat au Plan

INTRODUCTION

La dynamique d'une population est déterminée par trois phénomènes : la fécondité, la mortalité et la migration. Ce dernier résulte des divers déplacements des individus à travers différents espaces géographiques dans un intervalle de temps donné. Faisant intervenir à la fois l'espace et le temps, la migration reste, de tous les phénomènes démographiques, le phénomène le plus difficile à cerner.

L'examen des mouvements de population dans un pays revêt une grande importance pour deux raisons principales :

- la migration constitue l'une des composantes essentielles de la dynamique des populations;
- les mouvements migratoires influent sur la répartition spatiale de la population ;
- la migration, en tant que phénomène, participe des stratégies de survie aussi bien au niveau individuel qu'au niveau des ménages.

Aussi, toute politique de développement doit prendre en compte le phénomène de la migration. La classification, en zones d'attraction et zones de répulsion, des différentes régions d'un pays permet de mettre en place les stratégies qui, à plus ou moins long terme, permettent la répartition de la population souhaitée sur le territoire.

L'étude de la migration peut porter sur deux aspects essentiels : la migration interne et la migration internationale. La première est un phénomène ancien, la seconde est relativement récente en Afrique. Elle est de nos jours accélérée par le mouvement des réfugiés.

Peu d'études se sont penchées sur la mobilité spatiale de la population en Guinée. Le recensement de 1983 est la première opération statistique d'envergure nationale ayant saisi la migration à travers les questions relatives aux lieux de naissance et de résidence actuelle des individus. L'Enquête Intégrale Budget Consommation (EIBC) s'est également intéressée à ce phénomène et a étudié la migration durée de vie, la migration de retour et les échanges de population entre les centres urbains et les zones rurales. L'enquête réalisée dans le cadre du Réseau sur les Migrations Urbaines en Afrique de l'Ouest (REMUAO) a, quant à elle, porté

exclusivement sur ce phénomène et a pu l'étudier de façon approfondie, en examinant non seulement les flux, mais aussi en étudiant ses causes. La période couverte par cette enquête va de 1988 à 1992.

Le recensement de 1996 est une source intéressante du fait de sa couverture géographique exhaustive. Il a en effet permis de collecter une gamme variée d'informations notamment le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieur et la durée de résidence sur l'ensemble de la population résidente.

Ces informations concernent essentiellement le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieure et la durée de résidence. Elles permettent de classer la population recensée en deux catégories, les migrants (migrants de rang 1, migrants multiples et de retour) et les non-migrants, et de dégager les caractéristiques de chaque groupe. Elles permettent aussi d'évaluer la migration durée de vie et la migration récente (dernière migration). Elles permettent enfin d'établir les flux internes et internationaux, les destinations et les provenances et leur évolution dans le temps. Il n'est toutefois pas possible d'étudier l'exode rural à partir de ce recensement, l'information sur le caractère rural ou urbain du lieu de résidence antérieur n'ayant pas été cerné.

Grâce à l'information sur la durée de résidence, il est possible de retracer l'évolution récente de la migration en Guinée. Pour chaque période, on étudiera le type de migration dominant. De même, on examinera l'évolution de chaque type de migration au cours des périodes successives. Des données sur la résidence antérieure n'ayant pas été recueillies lors du recensement de 1983, il n'est pas possible de mesurer la migration inter censitaire. Toutefois, on peut comparer la situation de la migration durée de vie aux deux recensements.

L'objet de ce rapport est d'évaluer les stocks des migrants et les flux migratoires, de déterminer les caractéristiques de la population migrante et de dégager les tendances des mouvements migratoires entre 1983 et 1996. Ce rapport évaluera aussi l'importance des migrations internes et des migrations internationales. Il est cependant intéressant, pour commencer, de décrire le contexte socio-économique et politique prévalant au moment du recensement susceptible d'influencer sur les mouvements migratoires.

Chapitre 1

LE CONTEXTE DES MIGRATIONS EN GUINEE

Il s'agit de présenter l'environnement dans lequel se déroulent les migrations en Guinée; plus précisément, on dégagera les aspects historiques, politiques, économiques et socioculturels qui ont pu influencer sur les déplacements des populations.

1.1. CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE

A l'issue de la Conférence de Berlin de 1885 qui marqua un tournant décisif dans le destin de l'Afrique, la Guinée est devenue une colonie française destinée à être exploitée. Sa mise en valeur a entraîné, entre autres, une mobilité appréciable de la population tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Le refus de la Guinée d'adhérer à la Communauté franco-africaine lors du référendum de 1958 aboutit à son indépendance en octobre de la même année. La mise en place de nouvelles institutions politiques, avec notamment un pouvoir central fort, contraint de nombreux Guinéens à l'exil vers les pays voisins (Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.). Le changement politique intervenu en avril 1984 marque l'avènement d'un nouveau régime caractérisé par le libéralisme économique et la démocratisation de la vie publique. Cela a favorisé le retour de nombreux guinéens de l'extérieur et renforcé la mobilité interne.

Si sur le plan intérieur, la situation semble s'améliorer, le pays subit les conséquences des conflits qui ont éclaté dans les pays voisins : le Libéria de 1990 à 1997, la Sierra-Léone depuis 1993. Cela a entraîné un flux important de réfugiés dans les préfectures frontalières de ces deux pays.

1.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La Guinée a, dès le début de son indépendance, opté pour le dirigisme étatique caractérisé par la planification centralisée de son économie. Celle-ci a connu plusieurs phases à travers la mise en œuvre de divers plans de développement.

Entre 1960 et 1963, le premier plan triennal est consacré à la réorganisation des structures. Pour cela, la Guinée a bénéficié de l'apport de plusieurs cadres africains venus l'aider à jeter les bases de son développement. Dans ce cadre, on a enregistré l'arrivée de nombreux enseignants provenant des pays tels que le Togo et le Bénin pour pallier le manque de ressources humaines occasionnées par le départ brutal des cadres coloniaux.

Le deuxième plan (1964-1971) met davantage l'accent sur les infrastructures et le développement du secteur productif public. C'est durant cette période que sont créées les entreprises d'Etat dans les secteurs manufacturier et agricole (AGRIMA,FRUITEX,...). Cela a eu pour effet d'attirer les personnes en quête d'emploi vers les villes où sont localisées ces entreprises.

Le premier plan quinquennal (1973-1978) accorde la priorité au secteur rural. C'est au cours de ce plan que sont créées les fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA).D'inspiration soviétique, celles-ci visent à renforcer l'agriculture et à favoriser la rétention de la population en milieu rural.

Tous ces efforts n'ont pas empêché la Guinée de connaître, à l'instar d'autres pays africains, une crise économique à partir du début des années 1980. C'est dans ce contexte que les autorités du pays ont mis en œuvre plusieurs programmes de réformes économiques et financières destinées à rétablir les grands équilibres macroéconomiques et à stimuler la croissance. Cela s'est traduit par le désengagement progressif de l'Etat des secteurs de production et de distribution, la compression des effectifs de la Fonction Publique, l'amélioration de l'environnement réglementaire et institutionnel et la promotion du secteur privé.

1.3. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET CULTURELLES

La Guinée s'étend sur une superficie de 245.857 Km² . Elle possède environ 300 Km de côtes sur sa frontière ouest. Le pays est traversé par une chaîne de montagnes allant du Sénégal vers le Sud. Dans l'ensemble, le pays bénéficie d'un environnement naturel regorgeant d'énormes potentialités qui nécessitent d'être mises en valeur. Tant sur le plan du sol que du sous-sol, le pays recèle d'immenses richesses. Mais celles-ci ne sont pas réparties de façon homogène sur le territoire. La Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles, homogènes tant du point de vue culturel que géographique : la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière.

La Basse Guinée s'étend sur 17800 Km² entre la façade atlantique et le Fouta-Djallon. C'est une zone de marécages, de forêts mixtes et de savane. Son climat est tropical humide et la zone bénéficie d'une forte pluviométrie. C'est une région propice aux activités agricoles du fait de la fertilité de ses sols. On y cultive entre autres la banane, le riz,... C'est ici que sont installées les plus grandes entreprises minières du pays d'exploitation de la bauxite. On y rencontre essentiellement les ethnies Soussou, Baga et Landouma.

La Moyenne Guinée ou Fouta Djallon est une région de plateaux et de montagnes. C'est ici que la plupart des grands fleuves de l'Afrique de l'Ouest prennent leur source, si bien que la Guinée est appelée le château d'eau de cette partie du continent. Cette région est favorable à la culture des agrumes et des fruits. Mais, la dégradation accélérée de son écosystème pose d'énormes problèmes aux activités agricoles. L'élevage y est beaucoup pratiqué et la pluviométrie est peu abondante. La Moyenne Guinée est essentiellement peuplée de populations nomades (les Peulhs) et d'autres ethnies minoritaires telles que les Foula-Kounda, les Bassari, etc.

La Haute Guinée est essentiellement une région de plaines et de savane arborée. Elle connaît une longue saison sèche et la pluviométrie reste peu abondante. La zone est également traversée par de longs fleuves souvent source de grandes endémies telles que l'onchocercose. C'est surtout dans cette région qu'on exploite l'or et le diamant. Elle est essentiellement peuplée de Malinké ayant une grande tradition du commerce. On y rencontre également d'autres ethnies

telles que les Djallonké, les Konianké, etc.

Enfin la Guinée Forestière est la région de la forêt tropicale. On y rencontre également des massifs élevés, des plateaux, des plaines, des bas-fonds et vallées inondables. La saison des pluies est particulièrement longue ici (8 mois). C'est la zone des cultures de rente telles que le café, le thé, le palmier à huile. Elle abrite plusieurs ethnies dont les principales sont les Guerzé, les Toma, les Kissi et les Kpèlè

CHAPITRE II

STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

La migration peut être analysée en termes de stocks ou de flux. Pour ce faire, la population a été définie selon le statut migratoire.

2.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Statut migratoire : le statut migratoire d'un individu est sa situation vis-à-vis de la migration. Il peut être non-migrant, migrant de rang 1, migrant multiple ou migrant de retour. Ces quatre situations peuvent être appréhendées à partir de la combinaison du lieu de résidence actuelle, du lieu de naissance et du lieu de résidence antérieure.

Non-Migrant : on entend par non-migrant tout individu dont les lieux de résidence actuel, de naissance et de résidence antérieur sont identiques.

Migrant de rang 1 : est considéré comme migrant de rang 1 tout individu dont le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de naissance, mais dont le lieu de naissance est égal au lieu de résidence antérieur.

Migrant multiple : est défini comme migrant multiple tout individu dont les lieux de résidence (actuel et antérieur) et de naissance sont différents.

Migrant de retour : est considéré comme migrant de retour tout individu dont le lieu de résidence antérieur est égal au lieu de résidence actuelle, et différent du lieu de naissance.

2.2. DONNEES GLOBALES

Le tableau 2.1 montre que la population résidente est essentiellement non-migrante (80%). Il n'existe pas de différence significative entre hommes (75,4%) et femmes (78,8%). On compte environ 1.620.000 migrants soit 22,7% de la population avec une majorité d'hommes.

Les migrants de rang 1 sont les plus nombreux(17,1%), suivis des migrants de retour (3,2%) et des migrants multiples (2,4%) . Cette situation est identique quel que soit le sexe considéré.

Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires de la Guinée selon le statut migratoire

STATUT/SEXE	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	2 635 916	2 882 711	5 518 627	91,44	75,36	78,79	77,11
Migrant 1	623 313	597 227	1 220 540	104,37	17,82	16,32	17,06
Migrant Mult	98 610	75 094	173 704	131,32	2,82	2,05	2,43
Migrant Retour	131 161	95 432	226 593	137,44	3,75	2,61	3,17
Migrants	853 084	767 753	1 620 837	111,11	24,39	20,98	22,65
ND	8 551	8 391	16 942	101,91	0,24	0,23	0,24
Ensemble	3 497 551	3 658 855	7 156 406	95,59	100,00	100,00	100,00

2.3. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS

Cette section examine la répartition des migrants et non-migrants en fonction des caractéristiques suivantes : la structure par âge et sexe, les caractéristiques socioculturelles (la région et le milieu de résidence, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et le handicap), les caractéristiques socio-économiques (situation par rapport à l'activité, situation dans l'activité, branche d'activité).

2.3.1. Structure par âge et sexe selon le statut migratoire

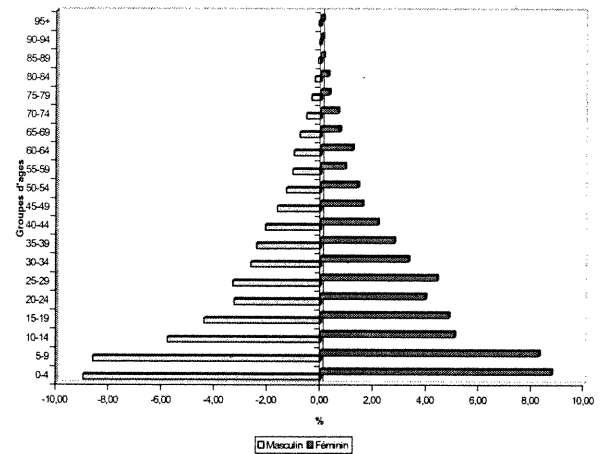
2.3.1.1. Les pyramides des âges

La pyramide des âges de l'ensemble de la population présente une base large et un sommet rétréci, caractéristique d'une population jeune et à forte fécondité. Le rétrécissement rapide vers le sommet, traduit l'impact d'une mortalité élevée et/ou d'une émigration importante.

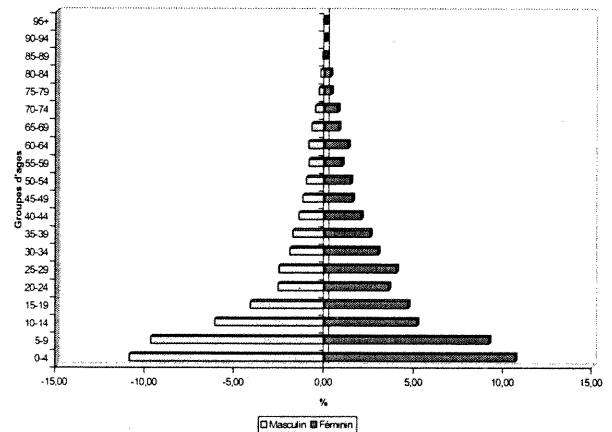
La pyramide des âges des non-migrants ressemble à celle de l'ensemble de la population. Cela montre leur poids dans la population totale. Elle présente une base large et se rétrécit très rapidement vers le sommet.

La pyramide des âges de la population migrante présente des effectifs assez importants entre 20 et 45 ans. Quel que soit le sexe, le mode est atteint dans le groupe 25-29 ans. Au-delà de 45 ans, les effectifs baissent régulièrement avec l'âge, en particulier chez les femmes. Autrement dit, c'est surtout la population ayant un âge compris entre 5 et 45 ans qui alimente la migration en Guinée. Les raisons de cette migration sont multiples et certainement variables selon les tranches d'âge : confiage et scolarité chez les jeunes ; emploi (recherche, mutation ...) et amélioration des conditions de vie, nuptialité ... chez les adultes.

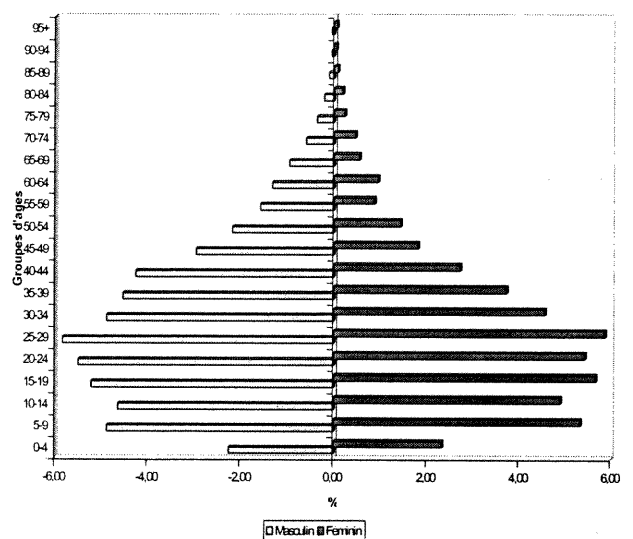
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de l'ensemble de la population résidente



Graphique 2.2 : Pyramide des âges des non-migrants



Graphique 3.3 : Pyramide des âges des migrants

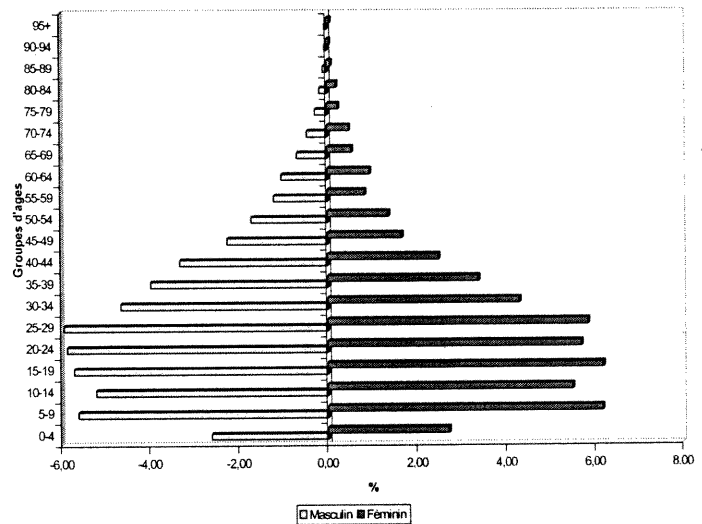


Compte tenu du poids important des migrants de rang 1 dans la migration totale, leur pyramide des âges (graphique 2.4) suit la même allure que celle de l'ensemble des migrants, avec une forte concentration des effectifs entre 25 et 45 ans.

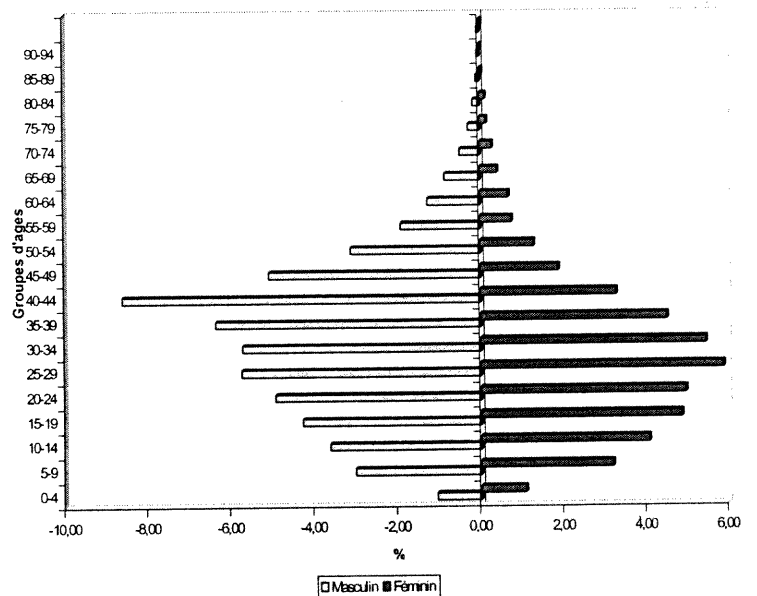
Chez les migrants multiples, on note une diminution du poids démographique des jeunes de moins de 25 ans, comparés aux migrants de rang 1. Quel que soit le sexe, les effectifs augmentent régulièrement avant d'atteindre le mode et décliner rapidement. Toutefois, il existe un décalage entre les deux courbes : celle des femmes atteint le mode dans le groupe 25-29 ans, celle des hommes beaucoup plus tard entre 40-45 ans. Pour terminer, on notera que la migration multiple touche beaucoup plus les hommes que les femmes.

Quant aux migrants de retour, leur pyramide des âges présente la même forme que celle des migrations multiples, avec toutefois un poids relativement important des personnes de plus de 50 ans.

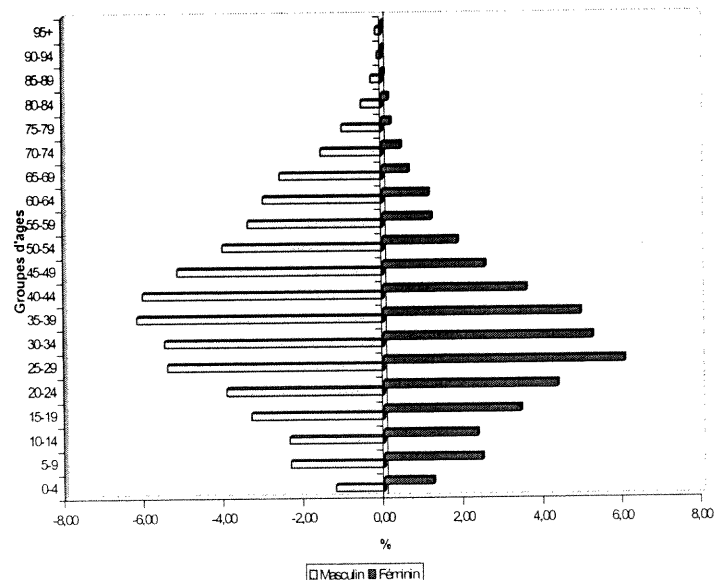
Graphique 2.4: Pyramide des âges des migrants de rang 1



Graphique 2.5: Pyramide des âges des migrants multiples



Graphique 2.6: Pyramide des âges des migrants de retour



2.3.1.2. Ages médian et moyen

Dans l'ensemble, la moitié de la population a moins de 15 ans. Cet âge est plus élevé chez les femmes (16 ans) que chez les hommes (13,6 ans). Les migrants ont des âges médians et moyens plus élevés que les non-migrants, quel que soit le sexe. La moitié des migrants a 24,6 ans contre 11,7 ans pour les non-migrants. C'est donc dire que la migration est essentiellement une affaire d'adultes. Les migrants sont en moyenne plus âgés que les non-migrants, avec respectivement un âge moyen de 28,8 ans et 21,4 ans. Les migrants de retour sont en moyenne plus âgés que les migrants de rang 1. Les premiers sont certainement à la fin de leur cycle migratoire tandis que les seconds y entrent. Par ailleurs, quel que soit le statut dans la migration, les hommes sont en général plus âgés. Ces indices présentent des différences plus ou moins significatives entre les deux sexes.

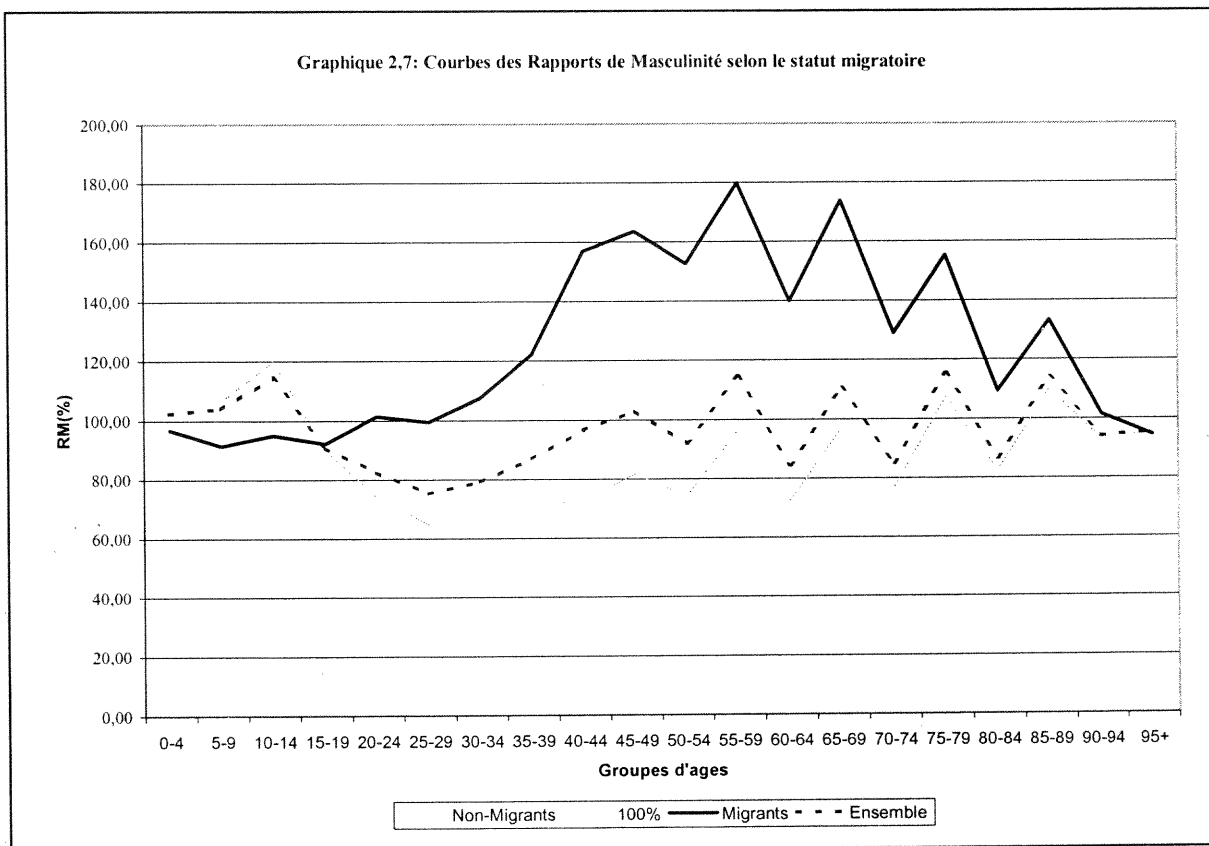
Tableau 2.2: Ages moyens et médians de la population résidente selon le statut migratoire.

Statut	Non-Migrant	Migrants	Migrant 1	Migrant multi	Mig. Retour	Ensemble
Ages médians						
Ensemble	11,7	24,1	21,8	28,9	32,9	14,9
Hommes	10,2	25,8	22,9	25,4	36,5	13,7
Femmes	13,8	22,8	20,9	32,6	28,7	16,1
Age moyens						
Ensemble	21,4	28,8	26,9	31,8	36,6	23,0
Hommes	20,2	30,3	27,7	32,2	39,7	22,7
Femmes	22,4	27,2	26,2	29,0	32,4	23,4

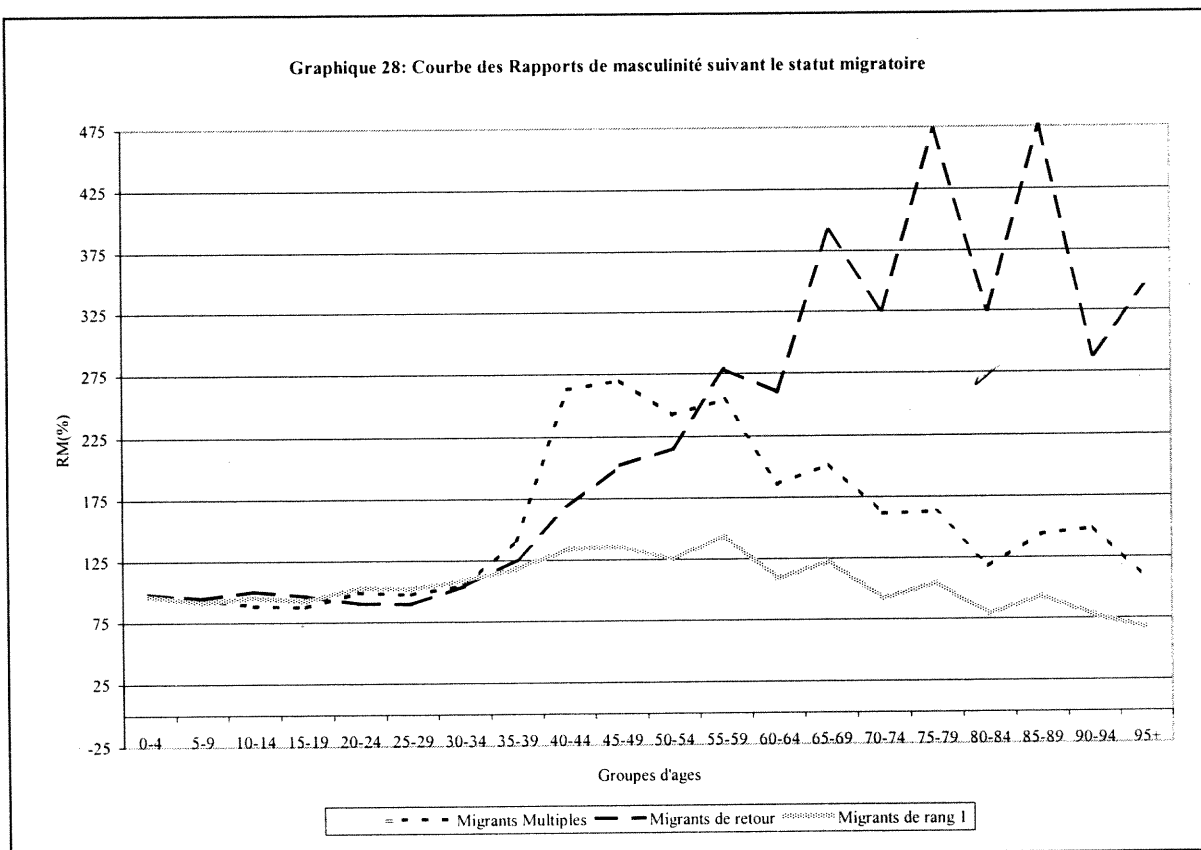
2.3.1.3. Les rapports de masculinité

Il y a relativement plus de femmes que d'hommes en Guinée. La distribution des rapports de masculinité selon le groupe d'âges montre une prédominance des femmes dans la tranche 15-45 ans. Toutefois chez les migrants, on note une prédominance masculine à partir de 30 ans, alors qu'avant cet âge, il y a autant de migrants masculins que féminins. Ceci est vrai, quel que soit le statut migratoire. En outre, les rapports de masculinité les plus élevés sont observés chez les migrants de retour et les plus faibles chez les migrants de rang 1 (graphiques 2.7 et 2.8).

Graphique 2.7: Courbes des Rapports de Masculinité selon le statut migratoire



Graphique 28: Courbe des Rapports de masculinité suivant le statut migratoire



2.3.2 Principales caractéristiques socioculturelles et économiques

2.3.2.1. La région naturelle et le milieu de résidence

Conakry et la Guinée Forestière comptent proportionnellement plus de migrants que les autres régions, avec respectivement 52,8% et 27,0%. La première attire les gens à cause de son statut de capitale économique et politique ; et la seconde, du fait de ses potentialités économiques.

Sauf en Moyenne Guinée où la proportion de femmes migrantes (16,9%) est plus élevée que celle des hommes (13,2%), dans les autres régions, c'est le contraire qu'on observe avec de légères différences. La prédominance des femmes migrantes en Moyenne Guinée concerne surtout les migrations multiples. Les non-migrants sont relativement plus nombreux en Haute Guinée (87,1%), les migrants de rang 1 et les migrants multiples à Conakry avec des proportions respectives de 46,0% et 5,4%. Quant aux migrants de retour, c'est en Moyenne Guinée qu'ils sont relativement plus nombreux (6,2%).

Tableau 2.3 : Répartition (%) de la population par statut migratoire selon la région naturelle et le sexe

Statut	Basse Guinée						
	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	581 475	633 132	1 214 607	91,84	79,35	84,44	81,93
Migrant I	90 530	89 313	179 843	101,36	12,35	11,91	12,13
Migrant Mult	19 829	14 469	34 298	137,04	2,71	1,93	2,31
Migrant Retour	16 519	10 303	26 822	160,33	2,25	1,37	1,81
Migrants	126 878	114 085	240 963	111,21	17,31	15,22	16,25
ND	24 449	2 558	27 007	955,79	3,34	0,34	1,82
Ensemble	732 802	749 775	1 482 577	97,74	100,00	100,00	100,00

Statut	Moyenne Guinée						
	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	643 201	791 599	1 434 800	81,25	86,66	82,94	84,57
Migrant I	28 748	42 738	71 486	67,27	3,87	4,48	4,21
Migrant Mult	9 046	74 444	83 490	12,15	1,22	7,80	4,92
Migrant Retour	60 221	44 573	104 794	135,11	8,11	4,67	6,18
Migrants	98 015	161 755	259 770	60,59	13,21	16,95	15,31
ND	1 025	1 022	2 047	100,29	0,14	0,11	0,12
Ensemble	742 241	954 376	1 696 617	77,77	100,00	100,00	100,00

Statut	Haute Guinée						
	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	600 718	624 936	1 225 654	96,12	86,22	87,89	87,07
Migrant I	63 630	61 975	125 605	102,67	9,13	8,72	8,92
Migrant Mult	14 243	11 644	25 887	122,32	2,04	1,64	1,84
Migrant Retour	16 552	10 967	27 519	150,93	2,38	1,54	1,95
Migrants	94 425	84 586	179 011	111,63	13,55	11,90	12,72
ND	1 578	1 491	3 069	105,84	0,23	0,21	0,22
Ensemble	696 721	711 013	1 407 734	97,99	100,00	100,00	100,00

Statut	Guinée Forestière						
	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	547 000	583 894	1 130 894	93,68	72,33	73,05	72,70
Migrant I	157 174	173 550	330 724	90,56	20,78	21,71	21,26
Migrant Mult	20 744	17 733	38 477	116,98	2,74	2,22	2,47
Migrant Retour	29 373	22 134	51 507	132,71	3,88	2,77	3,31
Migrants	207 291	213 417	420 708	97,13	27,41	26,70	27,05
ND	1 994	1 946	3 940	102,47	0,26	0,24	0,25
Ensemble	756 285	799 257	1 555 542	94,62	100,00	100,00	100,00

Statut	Conakry						
	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	263 522	249 150	512 672	105,77	45,32	48,72	46,91
Migrant I	273 231	229 651	502 882	118,98	46,99	44,90	46,01
Migrant Mult	34 748	23 804	58 552	145,98	5,98	4,65	5,36
Migrant Retour	8 496	7 455	15 951	113,96	1,46	1,46	1,46
Migrants	316 475	260 910	577 385	121,3	54,42	51,02	52,83
ND	1 505	1 374	2 879	109,53	0,26	0,27	0,26
Ensemble	581 502	511 434	1 092 936	113,7	100,00	100,00	100,00

L'examen du statut migratoire de la population selon le milieu de résidence montre une prépondérance des migrants en milieu urbain (44,9%). Cela met en exergue le fait que les villes constituent le lieu de destination privilégié des migrants. Il apparaît en outre que la population rurale est essentiellement native. A Conakry, les migrants sont même majoritaires (53%). Cela peut s'expliquer par les multiples fonctions de cette ville qui attirent la population de toutes les régions. Quel que soit le milieu, les migrants de rang 1 sont relativement les plus nombreux, avec respectivement 36,8% en milieu urbain et 8,6% en milieu rural.

Quel que soit le milieu de résidence, la migration touche proportionnellement de façon presque égale, les hommes et les femmes. En milieu urbain, les migrants et les migrantes représentent respectivement 46% et 43% de la population. En milieu rural, ces proportions sont respectivement de 14% et 12%.

Tableau 2.4 : Répartition (%) de la population par statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

URBAIN

Statut/Sexe	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	591 044	581 096	1 172 140	101,71	53,35	56,33	54,78
Migrant I	417 120	370 817	787 937	112,49	37,65	35,94	36,83
Migrant Mult	71 490	53 529	125 019	133,55	6,45	5,19	5,84
Migrant Retour	24 944	22 973	47 917	108,58	2,25	2,23	2,24
Migrants	513 554	447 319	960 873	114,81	46,35	43,36	44,91
ND	3 353	3 265	6 618	102,7	0,30	0,32	0,31
Ensemble	1 107 951	1 031 680	2 139 631	107,39	100,00	100,00	100,00

RURAL

Statut/Sexe	Hommes	Femmes	Ensemble	RM	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-Migrant	2 044 872	2 301 615	4 346 487	88,85	85,57	87,61	86,64
Migrant I	206 193	226 410	432 603	91,07	8,63	8,62	8,62
Migrant Mult	27 120	21 565	48 685	125,76	1,13	0,82	0,97
Migrant Retour	106 217	72 459	178 676	146,59	4,44	2,76	3,56
Migrants	339 530	320 434	659 964	105,96	14,21	12,20	13,16
ND	5 198	5 126	10 324	101,4	0,22	0,20	0,21
Ensemble	2 389 600	2 627 175	5 016 775	90,96	100,00	100,00	100,00

2.3.2.2. Alphabétisation et niveau d'instruction

Sur l'ensemble de la population âgée d'au moins 6 ans, près de 73,0% ne savent ni lire, ni écrire. On compte plus d'analphabètes parmi les femmes (82,6%) que les hommes (62,4%).

Les migrants de retour comptent proportionnellement le plus grand nombre d'analphabètes (70,7%) à l'opposé des migrants multiples (47,1%). Pour ces derniers, le fait se

savoir lire et écrire facilite leurs multiples déplacements et augmente certainement leur degré d'intégration dans les divers milieux de destination. Quel que soit le sexe, ce phénomène s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 2.5 : Proportions d'analphabètes selon le sexe et le statut migratoire

Statut/Sexe	Non-Migrants	Migrants-1	Migrants-Mult.	Migrants-Ret.	Ensemble
Ensemble	76,8	63,1	47,1	70,7	72,8
Hommes	67,1	52,3	35,7	61,2	62,4
Femmes	74,4	74,4	62,2	83,8	82,6

Ces résultats sont confirmés par la répartition de la population selon le niveau d'instruction et le statut migratoire : les non migrants sont en moyenne moins scolarisés que les migrants et parmi ceux-ci, les migrants multiples sont proportionnellement les plus scolarisés.

Tableau 2.6: Répartition de la population selon le niveau d'instruction, le sexe et le statut migratoire

Niveau instruction	Ensemble					Ensemble
	Non-Mig	Mig1	Mig.Mult	Mig.Ret	Migrants	
Sans Niveau	77,63	64,04	48,47	76,37	64,09	73,90
Primaire	15,85	18,67	16,53	10,27	17,22	16,21
Secondaire 1	3,55	7,68	10,58	5,67	7,71	4,67
Secondaire 2	1,12	3,92	6,42	2,46	3,99	1,90
Prof A	0,23	1,05	3,16	1,16	1,30	0,52
Prof B	0,18	0,94	3,31	1,10	1,23	0,46
Supérieur	0,31	2,54	10,13	1,95	3,30	1,12
ND	1,13	1,16	1,39	1,01	1,16	1,21
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

2.3.2.3. Situation d'activité économique

Ce sont les migrants de retour qui connaissent les taux d'activité le plus élevés (environ 76,4%) et ceux de rang 1 les plus faibles (54,3%). On observe toutefois des écarts importants selon le sexe. Chez les hommes, le statut migratoire semble lié à l'activité : les migrants de retour sont proportionnellement les plus actifs (82,6%) et les non migrants les moins actifs (65,4%). Cela n'est pas le cas chez les femmes qui enregistrent le taux d'activité le plus élevé parmi les migrants de retour et les plus faibles chez les migrants de rang 1 et les migrants multiples.

Tableau 2.7: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires d'au moins 6 ans, actifs ou occupés et taux d'activité par statut migratoire selon le sexe.

Situation d'activité	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	1.769.876 (65,4)	1.616.885 (56,2)	3.376.761 (60,4)
Non-Migrants	1.206.835 (63,5)	1.297.943 (60,0)	2.504.778 (61,7)
Migrants 1	385.718 (66,8)	226.476 (41,2)	612.194 (54,32)
Migrants multiples	71.049 (74,3)	29.621 (41,1)	100.670 (60,0)
Migrants de retour	105.136 (82,6)	61.938 (67,8)	167.074 (76,4)

2.3.2.4. Handicap

Lors du recensement de 1996, les personnes handicapées ont été identifiées à partir du « type de handicap majeur » dont elles souffrent. Il s'agit de des handicaps suivants : cécité, surdit  totale, mutit , infirmit  des membres sup rieurs et/ou inf rieurs, d ficience mentale. Les types de handicap non mentionn s ont  t  regroup s dans la cat gorie « autres ».

En Guin e, on compte la m me proportion de handicap s aussi bien chez les hommes que chez les femmes, soit 1,9%. Ce ph nom ne semble affecter beaucoup plus les migrants de retour que les autres groupes, quel que soit le sexe. Cela peut s'expliquer, entre autres, par les diff rences d' ge entre les cat gories : les migrants de retour sont en moyenne nettement plus  g s que les autres couches de la population. On observe enfin que parmi ceux-l , les hommes pr sentent relativement plus de handicap que les femmes (3,7% contre 2,4%).

Tableau 2.8: R partition de la population souffrant de handicap par sexe selon le statut migratoire

Statut/Sexe	Non-Migrants	Migrants-1	Migrants-Mult	Migrants-Ret	Ensemble
Ensemble	110280(2,0)	17808 (1,5)	2877 (1,6)	7111 (3,1)	138288 (1,9)
Hommes	52247 (1,9)	9347 (1,5)	1733 (1,7)	4850 (3,7)	68326 (1,9)
Femmes	58033 (2,0)	8461 (1,4)	1144 (1,5)	2261 (2,4)	70062 (1,9)

2.3.2.5. Statut matrimonial

Bien que le RGPH-96 ne fournisse pas d'informations sur le statut matrimonial de l'individu au moment de la migration, le croisement de la situation matrimoniale avec le statut

migratoire de l'individu peut renseigner sur une éventuelle corrélation entre la migration et la nuptialité. Dans certaines traditions africaines, le mariage est virilocale, ce qui peut être source de migration pour la femme.

Tableau 2.9: Répartition de la population résidente de 12 ans et plus par statut matrimonial et sexe selon le statut migratoire

Ensemble							
Statut	Non Mig	Mig1	Mig,mult	Mig, ret	Migrants	ND	Ensemble
Jamais ,Mariés	30,74	34,70	27,34	17,26	31,11	26,22	30,85
Mariés	58,00	54,72	64,67	72,84	58,72	33,52	58,18
Union Libre	0,65	0,72	0,44	0,82	0,70	0,22	0,66
Divorcé	0,79	0,98	1,03	1,49	1,06	0,35	0,87
Séparé	0,69	0,98	0,70	1,29	1,00	0,36	0,78
Veuf(ve)	5,03	3,24	2,04	3,30	3,11	2,19	4,44
ND	4,10	4,66	3,78	2,99	4,29	37,14	4,21
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
HOMMES							
Statut	Non Mig	Mig1	Mig,mult	Mig, ret	Migrants	ND	Ensemble
Jam,Mariés	46,05	48,20	33,65	22,17	41,90	35,68	44,61
Mariés	47,35	44,41	60,23	71,37	51,03	26,08	48,58
Union Libre	0,38	0,39	0,35	0,61	0,43	0,09	0,40
Divorcé	0,65	0,79	0,87	1,19	0,87	0,25	0,73
Séparé	0,30	0,49	0,48	0,58	0,51	0,18	0,37
Veuf(ve)	1,06	0,58	0,44	1,08	0,65	0,43	0,92
ND	4,21	5,13	3,98	3,00	4,62	37,28	4,40
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
FEMMES							
Statut	Non-Mig	Mig1	Mig,mult	Mig, ret	Migrants	ND	Ensemble
Jam,Mariés	18,34	20,17	18,70	10,26	18,64	16,32	18,42
Mariés	66,62	65,81	70,77	74,95	67,61	41,31	66,85
Union Libre	0,87	1,07	0,55	1,12	1,02	0,35	0,91
Divorcé	0,90	1,18	1,25	1,93	1,29	0,45	1,01
Séparé	1,00	1,51	1,00	2,30	1,57	0,55	1,15
Veuf(ve)	8,24	6,10	4,23	6,47	5,95	4,02	7,62
ND	4,02	4,15	3,50	2,98	3,92	36,99	4,04
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Les personnes mariées représentent près de 60% de la population de 12 ans et plus ; elles sont suivies de personnes « jamais mariées » (30,7%). On compte proportionnellement plus de femmes (66 ,8%) que d'hommes (48,6%) .

Concernant la nuptialité, les non-migrants ne diffèrent guère de migrants. Dans les deux groupes, on enregistre pratiquement les mêmes proportions pour chacune des modalités de la

situation matrimoniale. Autrement dit, le statut migratoire ne serait pas lié à la nuptialité. Toutefois, on observe de légères différences parmi les migrants. On rencontre proportionnellement plus de célibataires chez les migrants de rang 1 (environ une personne sur deux chez les hommes) que chez les autres migrants (33,7% et 22,2% respectivement chez les migrants multiples et de retour). A l'inverse, on dénombre plus de mariés dans les deux dernières catégories que dans la première. Ce phénomène reflète en grande partie l'effet d'âge : les migrants de rang 1 sont nettement plus jeunes en moyenne que les autres migrants. Pour terminer, on soulignera que ce phénomène est également valable, dans une moindre mesure, chez les femmes.

Chapitre 3

LES MIGRATIONS INTERNES

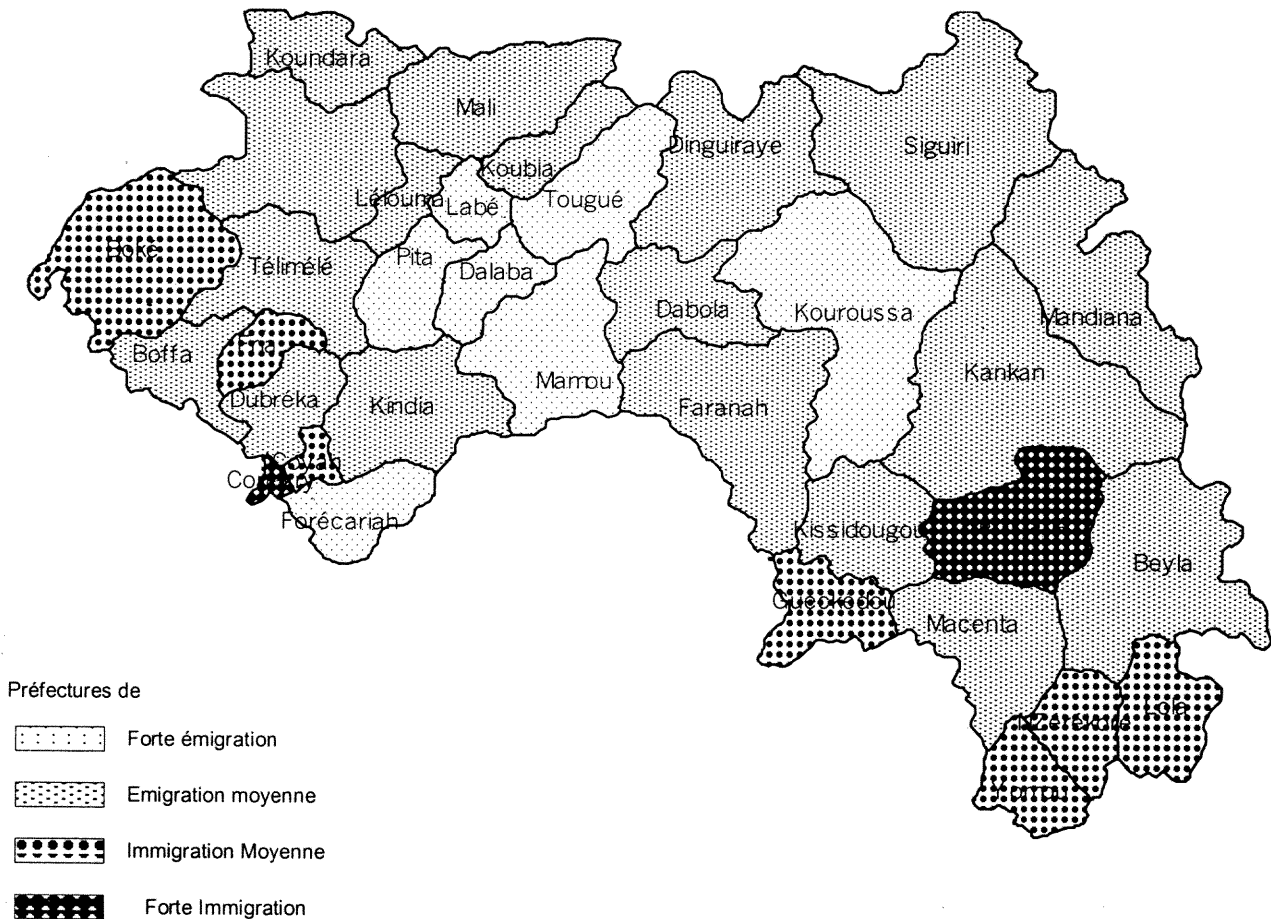
Ce chapitre a pour objet d'étudier les mouvements de population à l'intérieur du pays. L'analyse portera sur les migrations entre les préfectures. Il convient de noter que selon l'entité administrative considérée (région, préfecture ou district), l'intensité de la migration ainsi étudiée peut être plus ou moins forte. On examinera d'un côté la migration durée de vie et de l'autre la dernière migration.

3.1. LA MIGRATION DUREE DE VIE

Est considéré comme migrant durée de vie tout individu dont la préfecture de résidence en 1996 est différente de sa préfecture de naissance. Ainsi, en 1996, on dénombre parmi les personnes nées en Guinée et dont la préfecture de naissance est connue, 1.040.184 personnes résidant hors de leur préfecture de naissance. Cela donne un taux de 14,5% qui se rapproche de celui de 1983 (15,4%). Cela traduit une faiblesse relative de la mobilité interne en Guinée. Toutefois, cette approche ne permet pas de saisir les personnes qui ont migré depuis leur naissance, mais qui sont revenues dans leur préfecture d'origine. De plus, les déplacements à l'intérieur d'une même préfecture passent inaperçus même lorsque celle-ci est vaste.

La comparaison des effectifs des natifs de chaque préfecture résidant à l'extérieur de celle-ci avec les non-natifs permet d'obtenir un solde ou un taux net de migration. Ce solde peut également s'exprimer par rapport au nombre total de résidents de la préfecture : la différence entre **le taux d'immigration** (le rapport du nombre de personnes non natives dans la préfecture au nombre total de résidents de la préfecture) et **le taux d'émigration** (le rapport du nombre de personnes natives dans la préfecture résidant hors de celle-ci au nombre total de résidents de la préfecture). Un solde négatif indique que la préfecture considérée a perdu dans les échanges tandis qu'un solde positif indique plutôt le contraire.

Carte 3.1 : Taux net de migration durée de vie par préfecture (1996)



En Basse Guinée, les préfectures de Boké, de Coyah et de Fria sont des zones d'immigration moyenne. Elles sont bénéficiaires dans leurs échanges avec les autres préfectures de la Guinée. Boké doit ce gain à la présence de la cité industrielle de Kamsar, Fria a celle d'un complexe industriel important. Les préfectures de Boffa, Dubréka, Téliélé et Kindia sont des zones d'émigration moyenne. Pour les trois premières, on pourrait attribuer cette situation à leur faible niveau de développement, tandis que pour Kindia, cela serait dû à sa position de ville-carrefour.

En Moyenne-Guinée, toutes les préfectures sont déficitaires dans leurs échanges. Les préfectures de Pita, Dalaba, Mamou, Labé et Tougué sont des zones de forte émigration. Koundara et les

autres préfectures sont des zones d'immigration moyenne. C'est l'une des conséquences de la dégradation de l'écosystème dans cette partie du pays.

La situation de la Haute Guinée est presque identique à celle de la Moyenne Guinée. Entre la préfecture de Kérouané, zone de forte immigration, et celle de Kouroussa, zone de forte émigration, toutes les autres préfectures de la région connaissent une émigration moyenne. Kérouané bénéficie des échanges migratoires internes du fait de la présence de la ville diamantifère de Banankoro qui attire de nombreux chercheurs de diamant. Kouroussa doit sa particularité au fait qu'elle est le foyer de l'onchocercose en Guinée. Pour les autres préfectures, le milieu physique reste peu propice à l'agriculture et explique le peu d'attrait qu'elles exercent sur les migrants. A cela s'ajoute la tradition commerçante des peuples de la Haute Guinée qui les pousse à des déplacements fréquents susceptibles d'aboutir à une installation définitive dans les zones d'accueil.

En Guinée Forestière, en dehors des préfectures de Beyla et de Kissidougou, zones d'émigration nette, toutes les autres préfectures sont moyennement attractives. Cette région regorge d'immenses potentialités agricoles qui font d'elles l'un des greniers du pays. Le développement de nombreuses plantations telles que celles de la SOGUIPAH a favorisé l'essor des cultures de rente : l'hévéa, le café, le palmier à huile, etc.

Enfin, la ville de Conakry, avec un taux net de migration de 45% est la zone d'immigration par excellence. Elle doit cette situation à ses fonctions administratives et économiques

Une préfecture est considérée comme destination prioritaire à une autre lorsqu'elle renferme au moins 1% des natifs de celle-ci. Pour l'ensemble du pays, Conakry est la principale destination des migrants. Toutes les autres préfectures du pays y ont au moins 1% de leurs natifs, avec des proportions élevées pour ceux de Coyah (19,9%) en Basse Guinée, de Dalaba (16,9%) en Moyenne Guinée, de Kankan (9,2%) en Haute Guinée et de Kissidougou (5,8%) en Guinée forestière (tableau A3 en annexe). En dehors de Conakry, les autres préfectures ne constituent pas des destinations prioritaires importantes. Toutefois, les préfectures de Gueckédou, Kissidougou, N'Zérékoré en Guinée Forestière, et de Kérouané en Haute Guinée reçoivent des migrants en

provenance d'au moins six préfectures. En outre, les échanges entre préfectures se font essentiellement à l'intérieur de chaque région.

3.2. LA DERNIERE MIGRATION

On entend par «dernier migrant » tout individu dont la préfecture de résidence antérieure est différente de la préfecture de résidence actuelle. On a ainsi dénombré 1.141.480 personnes dont la préfecture de résidence diffère de la résidence actuelle. Elles représentent 15,9% des personnes dont la préfecture de résidence antérieure était connue.

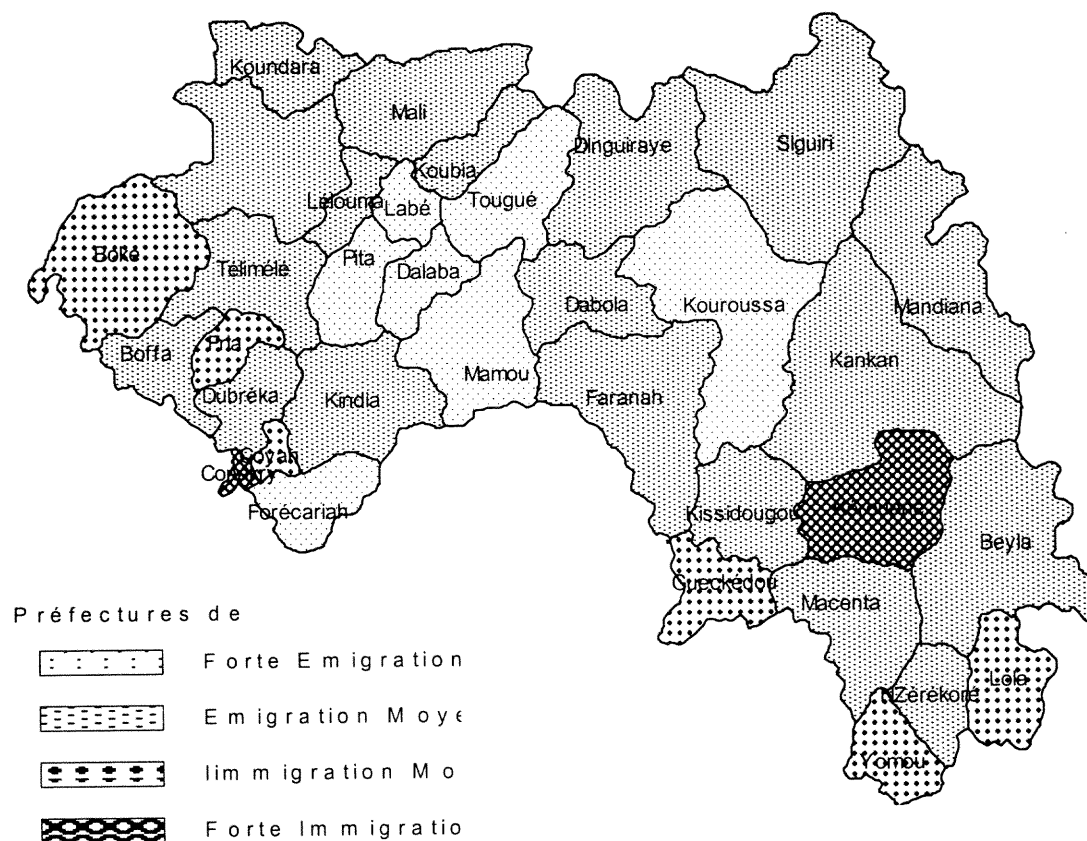
A l'instar de la migration durée de vie, on peut également dégager un solde et un taux net pour la dernière migration. Pour ce faire, on compare les « derniers migrants » d'une préfecture donnée établis ailleurs avec ceux d'autres préfectures qui résident dans cette préfecture. Le solde peut également être obtenu par la différence entre le **taux d'immigration** (le rapport du nombre de «derniers migrants » d'autres préfectures établis dans la préfecture concernée au nombre total de résidents) et le **taux d'émigration** (le rapport du nombre de derniers migrants de la préfecture résidant ailleurs au nombre total de résidents). Un solde négatif indique que la préfecture concernée a accueilli moins de personnes de l'extérieur qu'elle n'en a vu partir tandis que un solde positif indique le contraire.

En Basse Guinée, trois préfectures ont un solde positif. Il s'agit de Boké, Coyah et Fria (+9,3%). Les préfectures de Boffa, Dubréka, Kindia et Téliélé constituent des zones d'émigration moyenne. Forécariah est, quant à elle, très déficitaire.

Toutes les préfectures de la Moyenne Guinée ont enregistré des déficits dans leurs échanges migratoires. Les préfectures de Dalaba, Pita, Labé, Tougué et Mamou sont fortement affectées par le phénomène tandis que toutes les autres ne le sont que moyennement.

En Haute Guinée, la situation est identique à celle de la migration durée de vie. Kouroussa est fortement déficitaire au contraire de Kérouané qui reste fortement excédentaire. Toutes les autres préfectures sont des zones d'émigration moyenne.

Carte 3.2 : Taux de dernière migration interne par préfecture (1996)



En Guinée-Forestière, seules les préfectures de Beyla et de N'Zérékoré affichent un déficit. Toutes les autres ont des taux nets de dernière migration positifs entre 10% et 20%.

Avec un taux net de migration très élevé (+40%), Conakry se distingue de toutes les autres préfectures. C'est une préfecture de très forte immigration. Les destinations privilégiées par les derniers migrants varient d'une région à l'autre. Conakry reste encore ici la destination préférée des migrants. Elle attire beaucoup plus les gens provenant de Forécariah (18,2%), de Dalaba (17,9%), de Kankan (5,9%) et de Kissidougou (5,9%). Concernant les préfectures de provenance, beaucoup de personnes ont quitté Conakry pour d'autres préfectures. C'est notamment le cas de Coyah qui en reçu 12,5% et de Dalaba, 5%.

En Haute Guinée, c'est la préfecture de Kérouané qui a reçu proportionnellement le maximum de migrants avec 45% des émigrants de Kankan et de Kissidougou respectivement. En Guinée Forestière, la préfecture de Lola occupe la première place.

Chapitre 4

LA MIGRATION VERS LES VILLES

Les villes africaines connaissent une croissance rapide. Aujourd'hui, un tiers des africains vit en ville, contre 10% en 1960¹. La forte pression sur les terres agricoles en milieu rural est l'un des éléments explicatifs de l'exode rural. Cependant, comme souligné dans l'introduction, l'exode rural ne peut pas être étudié à partir des données de ce recensement.

Malgré ce handicap, nous essaierons d'évaluer le phénomène à travers les flux à destination des villes. La Guinée étant faiblement urbanisée (30% de sa population résidente vit en milieu urbain), l'on peut admettre que la majorité des personnes qui migrent vers les villes proviennent essentiellement du milieu rural. Feront objet de cette analyse les capitales régionales (Boké, Kindia, Mamou, Faranah, Kankan, N'Zérékoré, Labé, Conakry) ainsi que les cités industrielles de Kamsar, Fria et Sangarédi.

En outre, une ville est considérée comme attractive par rapport à une préfecture lorsqu'elle renferme au moins 1% des natifs ou des résidents antérieurs de celle-ci. Ainsi, l'examen de la répartition de la population d'une ville selon la préfecture de naissance ou de résidence antérieure permet d'apprécier l'origine de ses immigrants.

4.1. LA MIGRATION DUREE DE VIE

Comme attendu, Conakry est la ville qui attire le plus de natifs d'autres préfectures : 16 préfectures différentes y ont au moins 1% de leurs natifs (tableau 4.1). Elle est suivie de Fria (10 préfectures), Kankan (10 préfectures) et N'Zérékoré (9 préfectures). Avec respectivement 3 et 4 préfectures, les villes de Mamou et de Boké sont les moins attractives de la Guinée.

Tableau 4.1 : Lieux de provenance prioritaires par ville de résidence suivant la migration durée de vie.

Villes de résidence	Préfectures de provenance
Conakry	Boffa(2,2), Boké(2,2), Dalaba(2,7), Dubréka(1,9), Coyah(1,4), Forécariah(3,4), Kankan(2,4), Kindia(4,5), Kissidougou(1,1), Labé(3,2), Macenta(1,0), Mamou(3,3), N'Zérékoré(1,3), Pita(4,0), Téliélé(1,4), Tougué(1,0)
Boké	Boffa(1,6), Cky(2,6), Gaoual(1,2), Labé(1,4)
Kindia	Cky(2,7), Dalaba(1,9), Forécariah(1,2), Labé(1,4), Mamou(3,6), Pita(1,7), Téliélé(5,4)
Fria	Boffa(3,1), Boké(1,2), Cky(4,1), Dalaba(1,2), Dubréka(3,6), Mamou(2,2), Kindia(4,6), Labé(2,2), Téliélé(3,8), Pita(2,2)
Kamsar	Boffa(4,2), Cky(5,2), Dubréka(1,0), Forécariah(1,1), Fria(1,1), Pita(1,1), Téliélé(1,9)
Sangarédi	Boffa(1,1), Cky(2,5), Gaoual(1,3), Kindia(1,1), Labé(2,2), Mamou(1,0), Téliélé(1,2)
Mamou	Cky(1,8), Dalaba(2,3), Labé(1,4)
Labé	Cky(1,9), Dalaba(1,3), Koubia(3,0), Lélouma(1,7), Mali(2,3), Tougué(2,4)
Faranah	Cky(1,8), Dabola(1,4), Dinguiraye(1,3), Guéckédou(1,2), Kankan(1,3), Kissidougou(1,6), Kouroussa(1,2), Mamou(1,5)
Kankan	Cky(2,0), Dabola(1,1), Dinguiraye(1,6), Kérouané(1,2), Kissidougou(1,4), Siguiri(2,3), Kouroussa(3,0), Mamou(1,6), N'Zérékoré(1,4), Mandiana(2,1)
N'Zérékoré	Beyla(5,3), Cky(1,4), Kérouané(1,3), Macenta(2,5), Yomou(1,5), Kankan(3,8), Kouroussa(1,6), Lola(1,8), Siguiri(1,8)

4.2. LES DERNIERES MIGRATIONS A DESTINATION DES VILLES

Les tendances décrites précédemment diffèrent peu de celles qu'on observe dans le tableau 4.2 relatif à la dernière migration à destination des villes. Comme pour la migration durée de vie, Conakry reste la plus attractive en ce qui concerne les derniers migrants : 15 préfectures différentes y ont au moins 1% de leurs émigrants récents (tableau 4.2). Elle est suivie de N'Zérékoré (10 préfectures), Fria (9 préfectures), Kankan (8 préfectures), Kindia et Kamsar (7 préfectures). Contrairement à la migration durée de vie, Faranah est la ville la moins attractive du point de vue de la dernière migration : on y retrouve des derniers migrants provenant seulement de 3 préfectures. Pour terminer, quel que soit l'indice de migration considérée, Conakry est la seule ville dont les émigrants se retrouvent dans toutes les autres villes du pays.

¹ S. Brunel, 1995

Tableau 4.2 : Lieux de provenance prioritaires par ville de résidence suivant la dernière migration.

Villes de résidence	Préfectures de provenance
Conakry	Boffa(2,2), Boké(2,2), Dalaba(2,7) Dubréka(1,9), Coyah(1,4), Forécariah(3,4), Kankan(2,4), Kindia(4,5), Kissidougou(1,1), Labé(3,2), Macenta(1,0), Mamou(3,3), N'Zérékoré(1,3), Pita(4,2), Téliimélé(1,4),
Boké	Boffa(1,9), Cky(4,7), Gaoual(1,3), Labé(1,4)
Kindia	Cky(4,4), Dalaba(1,8), Forécariah(1,2), Labé(1,5), Mamou(3,6), Pita(1,6), Téliimélé(1,2)
Fria	Boffa(2,9), Boké(1,9), Cky(6,3), Dalaba(1,0), Dubréka(3,7), Kindia(4,8), Labé(2,1), Téliimélé(3,7), Pita(2,2)
Kamsar	Boffa(4,1), Cky(8,4), Kindia(2,1), Fria(1,3), Labé(2,1), Mamou(1,0), Téliimélé(1,9)
Sangarédi	Boffa(1,2), Cky(4,1), Gaoual(1,3), Kindia(1,0), Téliimélé(5,3)
Mamou	Cky(3,1), Dalaba(2,2), Kindia(1,5), Labé(1,5)
Labé	Cky(3,6), Dalaba(1,1), Koubia(3,0), Lélouma(1,7), Mali(2,3)
Faranah	Boké(1,4), Cky(3,6), Lélouma(1,1)
Kankan	Cky(3,2), Dabola(1,6), Kérouané(1,4) Kissidougou(1,4), Siguiri(2,4), Kouroussa(2,9), Mamou(1,6), N'Zérékoré(1,7)
N'Zérékoré	Beyla(4,7), Cky(2,2), Kérouané(1,2), Macenta(2,5), Yomou(1,7), Kankan(3,8), Kouroussa(1,5), lola(2,1), Siguiri(1,6), Mamou(2,2)

Chapitre 5

L'IMMIGRATION INTERNATIONALE EN GUINEE

5.1. DUREE DE VIE

Le lieu de naissance permet de distinguer la population native du pays de celle née à l'extérieur. On peut examiner les proportions de résidents nés en Guinée se trouvant dans la préfecture considérée. A l'opposé, l'on peut recenser les non-natifs présents dans chacune des préfectures et leur lieu de naissance.

Le tableau 5.1 fournit pour chaque préfecture la proportion des résidents nés à l'étranger. Ceux-ci représentent 5% de la population totale du pays. Mais cette moyenne masque les écarts entre préfectures. Avec respectivement 27% et 26%, Yamou et Guéckédou viennent en première position. Elles sont suivies d'assez loin de Macenta (18%) et Forécariah (12,5%). Toutes ces préfectures sont frontalières du Libéria et de la Sierra Léone.

A l'opposé, 6 préfectures n'abritent pratiquement pas de personnes nées à l'étranger ; il s'agit de Dubréka, Télimélé, Gaoual, Kouroussa, Dinguiraye et Mali.

Tableau 5.1 : Répartition de la population résidente et de la population née à l'étranger selon la préfecture de résidence.

Préfectures	Résidants	Personnes nées à l'étranger	Pourcentages
Boffa	156 558	1 960	1,25
Boké	293 917	3 965	1,35
Conakry	109 2936	56 762	5,19
Coyah	85 148	1 593	1,87
Dubréka	131 337	656	0,50
Forécariah	195 836	24 572	12,55
Fria	81 790	929	1,14
Kindia	287 611	4 900	1,70
Télimélé	228 380	1 355	0,59
Dalaba	136 656	2 677	1,96
Gaoual	137 624	969	0,70
Koubia	91 882	1 408	1,53
Koundara	90 230	1 387	1,54
Labé	251 702	4 196	1,67
Lélouma	137 273	2 724	1,98
Mali	204 041	1 986	0,97
Mamou	236 326	4 218	1,78
Pita	239 236	4 815	2,01
Tougué	114 647	1 397	1,22
Dabola	111 363	1 935	1,74
Dinguiraye	137 380	878	0,64
Farannah	147 347	2 461	1,67
Kankan	262 350	6 644	2,53
Kérouané	154 861	4 854	3,13
Kouroussa	150 059	1 157	0,77
Mandiana	173 150	2 972	1,72
Siguiriri	271 224	4 176	1,54
Beyla	169 730	3 230	1,90
Guéckédou	347 541	89 771	25,83
Kissidougou	206 755	5 011	2,42
Lola	134 326	8 613	6,41
Macenta	278 789	50 071	17,96
N'Zérékoré	283 413	17 721	6,25
Yomou	134 988	36 170	26,78
Guinée	7 156 406	358 133	5,00

5.2. DERNIERE RESIDENCE A L'ETRANGER

Environ 500.000 personnes résidaient à l'étranger avant leur installation en Guinée, soit un taux de 6,7% (tableau 5.2). Parmi ces personnes, 36% et 32% résidaient antérieurement au Libéria et en Sierra-Léone respectivement, 12% respectivement provenaient de la Côte d'Ivoire et

du Sénégal. Cette population est constituée aussi bien d'étrangers que de guinéens qui sont rentrés au pays avant le recensement.

En ce qui concerne les préfectures, Yomou (29%), Guéckédou (28%) et Macenta (20%) apparaissent encore en tête. Suivent avec un écart important Forécariah (13%), Lelouma (11%), N'Zérékoré (9%), Lola (8,9%) et Pita (8,8%). Malgré son statut, Conakry y abrite à peine 6% de résidents venus de l'étranger.

Tableau 5.2 : Répartition de la population résidente et de la population ayant résidé à l'étranger selon la préfecture.

Préfectures	Résidents	Résidence antérieure à l'étranger	Pourcentage
Boffa	156558	1 930	1,23
Boké	293917	4 463	1,52
Conakry	1092936	68 374	6,26
Coyah	85148	1 427	1,68
Dubrêka	131337	647	0,49
Forécariah	195836	25 332	12,94
Fria	81790	748	0,91
Kindia	287611	6 208	2,16
Télimélé	228380	5 943	2,60
Dalaba	136656	8 045	5,89
Gaoual	137624	2 474	1,80
Koubia	91882	4 534	4,93
Koundara	90230	2 107	2,34
Labé	251702	11 809	4,69
Lélouma	137273	15 244	11,10
Mali	204041	10 108	4,95
Mamou	236326	8 286	3,51
Pita	239236	20 936	8,75
Tougué	114647	4 748	4,14
Dabola	111363	3 265	2,93
Dinguiraye	137380	2 176	1,58
Faranah	147347	3 107	2,11
Kankan	262350	9 010	3,43
Kérouané	154861	4 421	2,85
Kouroussa	150059	1 928	1,28
Mandiana	172130	4 459	2,58
Siguiri	271224	5 324	1,96
Beyla	169730	6 669	3,93
Guéckédou	347541	96 254	27,70
Kissidougou	206755	6 379	3,09
Lola	134326	11 896	8,86
Macenta	278789	54 554	19,57
N'Zérékoré	283413	26 778	9,45
Yomou	134988	38 912	28,83
Guinée	7156406	478 495	6,69

Chapitre 6

EVOLUTION DE LA MIGRATION

L'évolution de la migration est examinée à partir de la durée de résidence, d'une part, et de la comparaison des échanges migratoires entre préfectures dans le temps, d'autre part. Pour ce faire, on va recourir aux deux recensements de 1983 et 1996, ainsi qu'à l'enquête sur les migrations et l'urbanisation en Guinée de 1993 (EMUG).

6.1. LA DUREE DE RESIDENCE

Le croisement de la préfecture de résidence et de la durée de résidence est fourni au tableau 6.1. Un peu plus des trois quarts de cette population n'a pas changé de lieu de résidence depuis la naissance. En d'autres termes, seul un résident sur quatre a quitté son lieu de naissance ou de résidence antérieur.

Parmi les migrants, environ 10% vivent dans leur lieu de résidence actuel depuis moins de 5 ans. Cette proportion n'est pas significativement différente de celle des personnes arrivées avant 1986, et plus particulièrement celles arrivées entre 1984 (date de changement de régime) et 1986.

La plupart des préfectures (20 sur 33) ont un « taux de sédentarité » de la population supérieure à 80%. Les taux les plus forts sont enregistrés à Gaoual (93,4%), Mandiana (93,3%), Dinguiraye (93,2%) et Kouroussa (93%). Ce sont des préfectures qui accueillent le moins de migrants. La « sédentarité » la plus faible est observée à Conakry (46,9%), Gueckédou (61,3%), Yomou (63,7%), Kérouane (64,2%) et Coyah (64,5%).

A l'opposé des quatre précédentes, ces préfectures sont les plus attractives du pays. On notera par ailleurs que globalement, la mobilité de la population a tendance à s'intensifier dans le temps. Il existe cependant de fortes disparités entre les préfectures. Certaines telles que Conakry, Coyah et Kérouané connaissent une augmentation de l'immigration, tandis que dans d'autres comme Guéckédou, Macenta et Yomou, on assiste à un ralentissement.

Pour terminer, on notera que les tendances ainsi observées ne diffèrent pas selon le sexe. Toutefois, la proportion des hommes ayant quitté au moins une fois leur préfecture de naissance est légèrement supérieure à celle des femmes (26% contre 23%).

Tableau 6.1 : Répartition (%) de la population résidente des ménages ordinaires par préfecture selon la durée de résidence.

Préfecture	Depuis naissance	Moins d'1 an	Entre 1 et 4 ans	Entre 5 et 9 ans	10 ans et +	Ensemble
Ensemble	77,11	2,68	7,54	5,19	6,74	100
Beyla	89,28	1,62	3,05	2,84	2,55	100
Boffa	88,45	2,04	3,32	2,19	3,61	100
Boké	82,53	2,42	5,45	3,46	5,43	100
Conakry	46,91	5,26	14,51	10,96	21,14	100
Coyah	64,47	5,83	12,62	6,60	9,88	100
Dabola	87,03	2,12	4,26	2,16	3,84	100
Dalaba	83,22	3,12	5,36	3,27	4,74	100
Dinguiraye	93,24	1,20	2,10	1,18	1,69	100
Dubrêka	87,42	2,25	4,68	2,19	2,96	100
Faranah	88,33	1,51	3,75	2,25	3,64	100
Forécariah	79,05	1,62	13,70	1,85	3,03	100
Fria	69,66	2,63	8,35	4,95	13,94	100
Gaoual	93,40	1,21	2,00	1,13	2,00	100
Guéckédou	61,25	2,01	13,98	16,76	4,50	100
Kankan	83,33	1,80	4,68	3,50	6,11	100
Kérouané	64,16	6,62	15,54	6,51	5,74	100
Kindia	83,63	2,32	4,56	3,34	5,43	100
Kissidougou	78,93	2,36	6,17	4,17	7,57	100
Koubia	88,90	2,17	3,47	2,08	3,23	100
Koundara	89,30	1,77	2,94	1,75	3,93	100
Kouroussa	93,01	1,02	2,24	1,20	2,10	100
Labé	85,25	2,75	4,78	2,92	4,02	100
Lélouma	83,71	3,28	5,73	3,07	4,04	100
Lola	80,63	2,33	5,97	6,32	4,03	100
Macenta	69,14	2,39	14,48	8,11	4,50	100
Mali	92,52	1,58	2,37	1,31	1,96	100
Mamou	38,82	1,78	3,63	2,25	3,12	100
Mandiana	93,28	0,89	1,94	1,28	2,35	100
N'Zérékoré	76,31	2,29	6,77	7,51	6,40	100
Pita	83,67	3,73	5,63	2,61	4,03	100
Siguiri	92,70	0,98	2,25	1,54	2,03	100
Télimélé	92,61	1,37	2,15	1,35	2,14	100
Tougué	88,90	2,35	3,88	2,11	2,50	100
Yomou	63,66	2,57	20,40	9,18	2,18	100

6.2. L'EVOLUTION DES INDICATEURS DE LA MIGRATION

Il ressort du tableau 6.2 que les échanges entre préfectures ont connu une augmentation notable entre 1983 et 1996, passant de près de 710.000 à plus d'un million de déplacements.

Entre 1983 et 1996, le nombre de préfectures attractives est demeuré inchangé. Il s'agit de Conakry, Fria, Koundara, Kérouané, Mandiana, Lola, Macenta, N'Zérékoré et Yomou. En 1996, les préfectures de Boké, Coyah et Guéckédou se sont ajoutées à cette liste tandis que celles de Koundara, Mandiana et Macenta sont devenues répulsives. La comparaison des données des deux recensements confirme l'intensification récente de l'immigration vers certaines préfectures telles Coyah et Kérouané.

Tableau 6.2 : Indicateurs de la migration selon la préfecture et différentes sources

Préfectures	RGPH-83			EMUG-93			RGPH-96		
	Entrants	Sortants	Solde	Entrants	Sortants	Solde	Entrants	Sortants	Solde
Boffa	12735	29161	-16 426	13574	40708	-27 134	13 749	37165	-23416
Boké	21040	28371	-7 331	9843	33575	-23 732	42 137	34254	7883
Conakry	341188	22744	318 444	443925	37386	406 539	506 136	49791	456345
Coyah	15030	48540	-33 510	8342	26409	-18 067	26 699	20792	5907
Dubrêka				9717	32570	-22 853	13 777	30533	-16756
Forécariah	11973	38084	-26 111	8385	47204	-38 819	13 407	47376	-33969
Fria	17036	7942	9 094	12621	11357	1 264	23 167	12689	10478
Kindia	22929	58547	-35 618	12044	65933	-53 889	36 294	72121	-35827
Télimélé	6426	20894	-14 468	5553	16110	-10 557	5 829	33168	-27339
Dalaba	4369	31611	-27 242	8267	31576	-23 309	7 042	46824	-39782
Gaoual	5871	8544	-2 673	10659	9372	1 287	5 365	13079	-7714
Koubia	2208	6006	-3 798	2240	10541	-8 301	3 336	10490	-7154
Koundara	7993	5868	2 125	6223	3975	2 248	6 749	7149	-400
Labé	12299	37771	-25 472	10296	30179	-19 883	18 886	57552	-38666
Lélouma	3857	6507	-2 650	4036	9667	-5 631	3 899	11642	-7743
Mali	3692	10294	-6 602	2977	8814	-5 837	2 628	16663	-14035
Mamou	9555	35940	-26 385	6117	33972	-27 855	13 273	70637	-57364
Pita	6974	38860	-31 886	14860	56055	-41 195	8 075	61093	-53018
Tougué	1883	15431	-13 548	4019	11777	-7 758	3 173	26728	-23555
Dabola	8345	15843	-7 498	7251	15488	-8 237	7 800	23809	-16009
Dinguiraye	3472	13548	-10 076	7249	16575	-9 326	3 579	19574	-15995
Faranah	14650	15803	-1 153	18883	20884	-2 001	12 685	29227	-16542
Kankan	21268	41379	-20 111	18778	50423	-31 645	30 903	56848	-25945
Kérouané	28119	7951	20 168	16708	14901	1 807	48 215	16266	31949
Kouroussa	5157	26434	-21 277	9767	25081	-15 314	5 942	33634	-27692
Mandiana	8037	6344	1 693	4814	7902	-3 088	5 733	9392	-3659
Siguiriri	7432	21957	-14 525	10477	14236	-3 759	12 124	23711	-11587
Beyla	7248	21234	-13 986	2587	17337	-14 750	9 208	26520	-17312
Guéckédou	15600	16066	-466	14440	12375	2 065	33 501	25613	7888
Kissidougou	19355	24215	-4 860	17219	27331	-10 112	32 428	34083	-1655
Lola	12867	8037	4 830	10570	7741	2 829	12 174	11728	446
Macenta	18906	15415	3 491	35193	13665	21 528	27 021	27518	-497
N'Zérékoré	25637	17871	7 766	15733	21848	-6 115	36 923	35868	1055
Yomou	4805	4744	61	2183	2583	-400	8 327	6647	1680
Ensemble	707956	707956	0	785550	785550	0	1040184	1040184	0

Sources : RGPH-83 ; EMUG-93 ; RGPH-96

NB : En 1983 la Préfecture de Dubrêka n'existait pas encore

CONCLUSION

Bien que ses conséquences soient évidentes pour l'aménagement et le développement d'un pays, la migration n'a pas fait l'objet de nombreuses études en Guinée.

Le recensement de 1996 offre des informations riches et variées permettant de faire une description large de la migration en Guinée. Pour ce faire, on a évalué les stocks et les flux migratoires.

Environ 23% de la population résidante des ménages ordinaires en Guinée est migrante, ce qui est relativement important. Avec respectivement 52,8% et 27,1% d'immigrants, Conakry et la Guinée Forestière sont les régions les plus attractives. Les migrants multiples restent relativement les plus nombreux au sein des migrants, quel que soit le sexe. Par ailleurs, environ 10% des résidents sont arrivés à leur lieu de résidence il y a moins de 5 ans (entre 1992 et 1995).

Les pyramides des âges et les courbes des rapports de masculinité montrent que la migration est essentiellement le fait des jeunes (20-45 ans), quel que soit le sexe. En outre, les migrants sont plus instruits que les non-migrants ; les taux d'activité sont légèrement supérieurs chez les migrants que chez les non-migrants.

Le recours à l'approche durée de vie a montré une certaine stabilité de la migration entre 1983 et 1996 (15,4% contre 14,5%). L'analyse des flux migratoires a permis de distinguer les préfectures d'émigration nette et celles d'immigration nette tant au niveau interne que des échanges avec l'extérieur. Conakry, la Basse Guinée et la Guinée Forestière sont les principales zones d'immigration, contrairement à la Moyenne Guinée et la Haute Guinée, zones d'émigration nette.

Les données disponibles n'ayant pas permis d'étudier l'exode rural, on s'est contenté d'examiner la migration à destination des principales villes du pays. La ville de N'Zérékoré est celle qui renferme la proportion la plus élevée de personnes nées ou résidant antérieurement à l'extérieur de la Guinée (12% et 15% respectivement). Cependant, au niveau interne, c'est Conakry qui attire le plus de personnes natives ou provenant d'une autre préfecture du pays.

L'immigration internationale n'est pas importante (entre 5 et 7% de la population totale). La plupart des immigrants internationaux proviennent des pays frontaliers, notamment de la Sierra-Léone et du Libéria.

Les résultats obtenus permettent d'augurer certaines conséquences des migrations en Guinée. Sur le plan interne, on pourra assister à terme à une accentuation du déséquilibre démographique régional. Un vieillissement et une féminisation de la population pourraient être observés dans les régions d'émigration nette que sont le Moyenne Guinée et la Haute Guinée. Les villes pourront connaître un essor sans précédent, ce qui aura pour conséquence d'aggraver les problèmes sociaux et économiques.

Par ailleurs, l'importance des flux migratoires suggère quelques réflexions. Les potentialités économiques inégales entre régions étant à la base des migrations observées, l'adoption de programmes de développement régional axés sur les activités génératrices de revenus permettra de retenir les populations dans les zones d'émigration nette. L'accélération du processus de décentralisation de l'Etat en cours peut également contribuer à fixer les populations dans leur région.

Par ailleurs, des études approfondies sur les causes et conséquences de la migration doivent être envisagées afin de mieux cerner les contours de ce phénomène si peu étudié en Guinée. Pour mieux étudier le phénomène de l'exode rural, il serait souhaitable à l'avenir de cerner le caractère urbain/rural des lieux de naissance et antérieur de résidence.

Pour terminer, il est opportun, compte tenu de l'importance des échanges migratoires entre préfectures, de réaliser des études approfondies sur les causes et conséquences de ce phénomène. Par ailleurs, l'étude de l'exode rural devra faire partie des objectifs du prochain recensement.

BIBLIOGRAPHIE

Brunel S. (1995), Le Sud dans la nouvelle économie mondiale, Paris PUF, 1995.

Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE) (1997), la Guinée, Paris, CFCE

Gregory J. (1998), « Migrations et urbanisation », in Dominique Tabutin Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Paris, L'Harmattan, pp. 369-391.

Hugon Ph. (????), L'économie de l'Afrique, Paris, La Découverte, pp. 75-76.

Keita M.L. et Bah M.D. (1995), « Dynamique des zones rurales libérées de l'onchocercose en Guinée », Rapport d'étude, Conakry.

Le Programme Intérimaire de Redressement National (PIRN) (1985-1987)

Lututala M.B., « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs » in H.Gérard, V.Piché, La sociologie des populations, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, AUPELF-UREF, pp. 391-416.

Ministère du Plan et de la Coopération, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, Conakry, 1989

Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest-Guinée (REMUAO), Rapport National Descriptif, CERPOD-DNS, Décembre 1997.

Tchégo J.M. « La scolarisation et l'exode rural : un dilemme pour les pays africains. L'exemple du Cameroun », in Communications spontanées, Volume III , Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90, 24-28 février 1990 à Nairobi, Kenya, pp. 535-542

Todaro M. (1976), Internal Migration in Developing Countries. A Review of Theory, Evidence, Methodology and Research Priorities, Genève, ILO, 1976, 106p.

Uchudi M.L., « Migrations internes et développement économique au Zaïre : un casse-tête en terme d'aménagement du territoire », in Communications spontanées, Volume III , Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90, 24-28 février 1990 à Nairobi, Kenya PP 535-542
PP 43-56.

Tableau A1. Résumé des indicateurs de la migration – durée de vie interne en Guinée en 1996

G1-PREFECTURE	RESIDENTS	Gui-Indét	Nées Etranger	NR	Residents-NR,,	Natis	Natis en 1996	Sortants	Entrants	Solde	Témi	Timi	TNI	Indice	
10	Boffa	156568	11	1 960	19	154 568	1 77984	37165	13 749	-23416	23,74	8,78	-14,96	4,89	
11	Boké	293917	10	3 965	95	289 847	281964	34254	42 137	7883	11,65	14,34	2,68	7,34	
12	Conakry	1092936	66	56 762	362	1 035 746	579401	49791	506 136	456345	4,56	46,31	41,75	53,45	
13	Coyah	85148	3	1 593	10	83 542	77635	20792	26 699	5907	24,42	31,36	6,94	4,57	
14	Dubreka	131337	1	656	108	130 572	147328	30533	13 777	-16756	23,25	10,49	-12,76	4,26	
15	Forécariah	195836	28	24 572	48	171 188	205157	47376	13 407	-33969	24,19	6,85	-17,35	5,84	
16	Fria	81790	4	929	26	80 831	70353	12689	23 167	10478	15,51	28,32	12,81	3,45	
17	Kindia	287611	9	4 900	77	282 625	318452	246331	36 294	-35827	25,08	12,62	-12,46	10,42	
18	Télimélé	228380	3	1 355	70	226 952	254291	33168	5 829	-27339	14,52	2,55	-11,97	3,75	
20	Dalaba	136656	5	2 677	13	133 961	173743	46824	7 042	-39782	34,26	5,15	-26,11	5,18	
21	Gaoual	137624	3	969	26	136 626	144340	13079	5 365	-7714	9,50	3,90	-5,61	1,77	
22	Koubia	91882	0	1 408	23	90 451	97605	10490	3 336	-7154	11,42	3,63	-7,79	1,33	
23	Koundara	90230	1	1 387	10	88 832	89232	82083	6 749	-400	7,92	7,48	-0,44	1,34	
24	Labé	251702	8	4 196	31	247 467	286133	228561	57552	-38666	22,87	7,50	-15,36	7,35	
25	Léouma	137273	3	2 724	10	134 536	142279	130637	3 899	-7743	8,48	2,84	-5,64	1,49	
26	Mail	204041	1	1 986	8	202 046	216081	199418	16663	2 628	-14035	8,17	1,29	-6,88	1,85
27	Mamou	236326	7	4 218	70	232 031	289395	218758	70637	13 273	-57364	29,89	5,62	-24,27	8,07
28	Pila	239236	10	4 815	25	234 386	287404	226311	61093	8 075	-53018	25,54	3,38	-22,16	6,65
29	Tougué	114647	2	1 397	49	113 199	136754	26728	3 173	-23555	23,31	2,77	-20,55	2,87	
30	Dabola	111363	9	1 935	45	109 374	125383	23809	7 800	-16009	21,38	7,00	-14,38	3,04	
31	Dingiraye	137380	6	878	16	136 480	152475	132901	3 579	-15995	14,25	2,61	-11,64	2,23	
32	Faranah	147347	5	2 461	45	144 836	161378	132151	29227	-16542	19,84	8,61	-11,23	4,03	
33	Kankan	262350	14	6 644	56	255 636	281581	224733	56848	30 903	-25945	21,67	11,78	-9,89	8,44
34	Kérouané	154861	16	4 854	16	149 975	118026	101730	16266	48 215	31,949	10,50	31,13	20,63	6,20
35	Kouroussa	150059	3	1 157	22	148 877	176569	142935	33634	5 942	-27692	22,41	3,96	-18,45	3,80
36	Mandiana	173150	4	2 972	9	170 165	173824	164432	9392	5 733	-3659	5,42	3,31	-2,11	1,45
37	Siguiré	271224	9	4 176	27	267 012	278599	254888	23711	12 124	-11587	8,74	4,47	-4,27	3,45
40	Beyla	169730	11	3 230	37	166 452	183764	26520	9 208	-17312	15,62	5,43	-10,20	3,43	
41	Guéckédou	347541	89	89 771	116	257 565	249677	25613	33 501	7888	7,37	9,64	2,27	5,68	
42	Kissidougou	206755	8	5 011	41	201 695	203350	34083	32 428	-1655	16,48	15,68	-0,80	6,39	
43	Lola	134326	9	8 613	27	125 677	125231	113503	11728	446	8,73	9,06	0,33	2,30	
44	Macenta	278789	38	50 071	63	228 617	229114	201596	27518	-497	9,87	9,69	-0,18	5,24	
45	NZérékoré	283413	45	17 721	68	265 579	264524	228556	36 923	1055	12,66	13,03	0,37	7,00	
46	Yomou	134988	30	36 170	27	98 761	97081	90434	8 327	1680	4,92	6,17	1,24	1,44	
	TOTAL	7156406	471	358 133	1 695	6 796 107	6796107	5755923	1040184	1040124	0				

Tableau A2. Résumé des indicateurs de la dernière migration interne en Guinée en 1996

PREFECTURE	RESIDENTS	Gui-Indét	Nés Etranger	NR	Résidents-NR.,	Rant	Rés+rant	Sortants	Entrants	Solde	Témi	Timi	TNI	Indice	
10	Boffa	156 558	34	1 930	245	154 349	138 483	36 993	15 866	-21 127	23,97	10,28	-13,69	4,63	
11	Boké	293 917	55	4 463	1 585	287 814	242 584	38 674	45 230	6 556	13,44	15,72	2,28	7,35	
12	Conakry	1 092 936	343	68 374	2 716	1 021 503	624 996	112 324	508 831	396 507	11,00	49,81	38,82	54,42	
13	Coyah	85 148	14	1 427	130	83 577	77 413	22 522	28 686	6 164	26,95	34,32	7,38	4,49	
14	Dubréka	131 337	9	647	365	130 316	145 335	30 516	15 497	-15 019	23,42	11,89	-11,53	4,03	
15	Forécariah	195 836	55	25 332	760	169 689	202 242	47 428	14 875	-32 553	27,95	8,77	-19,18	5,46	
16	Fria	81 790	5	748	126	80 911	73 343	56 979	16 364	23 932	20,22	29,58	9,35	3,53	
17	Kindia	287 611	17	6 208	1 110	280 276	317 792	240 535	39 741	-37 516	27,56	14,18	-13,39	10,25	
18	Télimélé	228 380	15	5 943	632	221 790	243 923	32 421	10 288	-22 133	14,62	4,64	-9,98	3,74	
20	Dalaba	136 656	42	8 045	147	128 422	158 336	44 613	14 699	-29 914	34,74	11,45	-23,29	5,20	
21	Gaoual	137 624	11	2 474	153	134 986	142 146	13 603	6 443	-7 160	10,08	4,77	-5,30	1,76	
22	Koubia	91 882	16	4 534	47	87 285	92 215	10 528	5 598	-4 930	12,06	6,41	-5,65	1,41	
23	Koundara	90 230	6	2 107	84	88 033	88 471	7 894	7 456	-438	8,97	8,47	-0,50	1,34	
24	Labé	251 702	29	11 809	222	239 642	275 837	61 255	25 060	-36 195	25,56	10,46	-15,10	7,56	
25	Lélouma	137 273	10	15 244	105	121 914	126 517	11 606	7 003	-4 603	9,52	5,74	-3,78	1,63	
26	Mali	204 041	9	10 108	392	193 532	204 702	188 778	15 924	-11 170	8,23	2,46	-5,77	1,81	
27	Mamou	236 326	20	8 286	475	227 545	278 405	68 506	17 646	-50 860	30,11	7,75	-22,35	7,55	
28	Pita	239 236	21	20 936	257	218 022	260 046	200 179	59 867	-42 024	27,46	8,18	-19,28	6,81	
29	Tougué	114 647	9	4 748	113	109 777	126 718	24 797	7 856	-16 941	22,59	7,16	-15,43	2,86	
30	Dabola	111 363	86	3 265	219	107 793	119 664	96 917	22 747	10 876	21,10	10,09	-11,01	2,95	
31	Dingiraye	137 380	10	2 176	622	134 572	147 136	128 099	19 037	6 473	14,15	4,81	-9,34	2,23	
32	Faranah	147 347	19	3 107	210	144 011	161 606	130 150	31 456	-17 595	21,84	9,62	-12,22	3,97	
33	Kankan	262 350	36	9 010	419	252 885	281 511	62 895	34 269	-28 626	24,87	13,55	-11,32	8,51	
34	Kérouané	154 861	31	4 421	568	149 841	120 531	21 175	50 485	29 310	14,13	33,69	19,56	6,28	
35	Kouroussa	150 059	12	1 928	381	147 738	170 432	30 862	8 168	-22 694	20,89	5,53	-15,36	3,42	
36	Mandiana	173 150	18	4 459	97	168 576	171 256	161 515	7 061	-2 680	5,78	4,19	-1,59	1,47	
37	Siguiri	271 224	29	5 324	488	265 383	275 605	251 431	24 174	13 952	10 222	9,11	5,26	-3,85	3,34
40	Beyla	169 730	88	6 669	277	162 696	177 024	151 539	25 485	11 157	14 328	15,66	6,86	-8,81	3,21
41	Guéckédou	347 541	100	96 254	1 150	250 037	242 585	29 699	37 151	7 452	11,88	14,86	2,98	5,86	
42	Kissidougou	206 755	32	6 379	234	200 110	200 567	163 193	36 917	-457	18,68	18,45	-0,23	6,51	
43	Lola	134 326	23	11 896	167	122 240	120 716	108 308	12 408	13 932	1 524	10,15	1,40	2,31	
44	Macenta	278 789	85	54 554	686	223 464	224 034	192 753	31 281	-570	14,00	13,74	-0,26	5,43	
45	N'Zérékoré	283 413	60	26 778	519	256 056	259 177	42 899	39 778	-3 121	16,75	15,53	-1,22	7,24	
46	Yomou	134 988	24	38 912	730	95 322	93 092	85 937	7 155	2 230	7,51	9,85	2,34	1,45	
		7 156 406	1 373	478 495	16 431	6 660 107	6 660 107	1 141 480	1 141 480						

Tableau A3 : Les préfectures de destination prioritaire par préfecture de résidence suivant la migration durée de vie interne.

Ordre	Préfectures de résidence	Préfectures de destination prioritaire
BASSE-Guinée		
10	Boffa	Boké(3,1), Conakry(13,4), Fria(1,2)
11	Boké	Conakry(8,4)
12	Conakry	Boké(1,2)
13	Coyah	Conakry(19,9), Forécariah(1,2), Kindia(1,0)
14	Dubrêka	Boffa(1,2), Conakry(14,4), Coyah(1,1), Forécariah(1,6)
15	Forécariah	Conakry(17,8), Coyah(1,3)
16	Fria	Boffa(1,1), Boké(1,9), Conakry(10,2)
17	Kindia	Conakry(15,5), Coyah (1,1)
18	Télimélé	Boké(1,8), Conakry(6,8), Fria(1,2)
MOYENNE-GUINEE		
20	Dalaba	Conakry(16,9), Kindia(1,7), Mamou(1,2)
21	Gaoual	Boké(1,4), Conakry(3,7)
22	Koubia	Conakry(4,2), Labé(2,8)
23	Koundara	Conakry(3,5)
24	Labé	Conakry(12,1)
25	Lélouma	Conakry(3,9), Labé(1,2)
26	Mali	Conakry(3,7)
27	Mamou	Conakry(12,4), Guéckédou(1,3), Kérouané(1,4), Kindia(1,0)
28	Pita	Conakry(16,0)
29	Tougué	Conakry(8,3), Guéckédou(1,5), Kissidougou(1,1), Labé(1,5)
HAUTE-GUINEE		
30	Dabola	Conakry(5,2), Guéckédou(1,1), Kérouané(3,5), Kissidougou(1,8).
31	Dingiraye	Conakry(2,7), Guéckédou(1,0), Kankan(1,1), Kérouané(1,5), Kissidougou(1,1)
32	Farannah	Conakry(6,5), Guéckédou(1,1), Kérouané(3,4), Kissidougou(2,0)
33	Kankan	Conakry(9,2), Guéckédou(1,2), Kissidougou(1,2), Kérouané (1,2), N'Zérékoré(1,6)
34	Kérouané	Conakry (3,7), Kankan (1,7), Kissidougou(1,2), Macenta(2,0), N'Zérékoré (1,4)
35	Kouroussa	Conakry(5,3), Guéckédou(1,3), Kankan(2,4), Kérouané(2,4), Kissidougou(1,8), N'Zérékoré(1,0), Siguiri(1,0)
36	Mandiana	Conakry(1,0), Kankan(1,6)
37	Siguiri	Conakry(2,7), Kankan(1,2)
GUINEE-FORESTIERE		
40	Beyla	Conakry (3,6), Kérouané (1,0), Lola(1,1), N'Zérékoré (3,8), Macenta (1,7).
41	Guéckédou	Conakry(3,5), Kissidougou (1,4)
42	Kissidougou	Conakry(5,8), Guéckédou(1,7), Kérouané(2,6), Macenta(1,1)
43	Lola	Conakry(3,6), N'Zérékoré(2,3)
44	Macenta	Conakry(4,9), N'Zérékoré(1,5)
45	N'Zérékoré	Conakry(5,4), Lola(1,7)
46	Yomou	Conakry(1,7), N'Zérékoré(2,3)

Tableau A4 : Les préfectures de provenance prioritaire par préfecture de résidence suivant la migration durée de vie interne.

Ordre	Préfectures de résidence	Préfectures de provenance
BASSE-GUINEE		
10	Boffa	Dubréka(1,2), Boké (1,5), Conakry (1,6)
11	Boké	Boffa(1,2), Conakry(2,4), Téliélé(1,6)
12	Conakry	Boffa(2,3), Boké(2,3), Coyah(1,5), Dalaba(2,8), Dubréka(2,0), Faranah(1,0), Forécariah(3,5), Kankan(2,5), Kindia(4,7), Kissidougou(1,1), Labé(3,4), Mamou(1,1), Mamou(3,5), N'Zérékoré(1,4), Pita(4,5), Téliélé(1,5), Tougué(1,1)
13	Coyah	Dubréka(1,9), Kindia(4,1), Boffa(1,1), Conakry(6,4), Dalaba(1,7), Pita(1,6), Téliélé(1,1), Labé(1,1)
14	Dubréka	Boffa(1,2), Conakry(2,5), Kindia(1,2)
15	Forécariah	Conakry(1,1), Kindia(1,2)
16	Fria	Boffa(2,7), Dubréka(2,9), Téliélé(3,8), Mamou(1,5), Pita(1,6), Conakry(2,9), Kindia (3,3), Boké(1,4)
17	Kindia	Dalaba(1,1), Conakry(1,6), Mamou(2,0)
18	Téliélé	Néant
MOYENNE-GUINEE		
20	Dalaba	Conakry(1,4)
21	Gaoual	Néant
22	Koubia	Néant
23	Koundara	Gaoual(1,2), Labé(1,8)
24	Labé	Koubia(1,1)
25	Lélouma	Néant
26	Mali	Néant
27	Mamou	Néant
28	Pita	Néant
29	Tougué	Néant
HAUTE-GUINEE		
30	Dabola	Mamou(1,8)
31	Dinguiraye	Néant
32	Faranah	Mamou(1,7)
33	Kankan	Siguiri(1,3), Kouroussa(1,6), Mandiana(1,1)
34	Kérouané	Beyla(1,3), Dabola(2,9), Dinguiraye(1,5), Faranah(3,6), Kankan(4,0), Guéckédou(1,0), Kissidougou(3,6)
35	Kouroussa	Néant
36	Mandiana	Néant
37	Siguiri	Néant
GUINEE-FORESTIERE		
40	Beyla	Néant
41	Guéckédou	Mamou(1,4), Kankan(1,3)
42	Kissidougou	Dabola(1,1), Guéckédou(1,7), Faranah(1,6), Kankan(1,7), Kouroussa (1,6)
43	Lola	Beyla(1,6), N'Zérékoré(3,6)
44	Macenta	N'Zérékoré(1,1), Kérouané(1,0), Kissidougou(1,0)
45	N'Zérékoré	Beyla(2,7), Kankan(1,6), Lola(1,1)
46	Yomou	N'Zérékoré(2,5), Beyla(1,2)

Tableau A5 : Les préfectures de provenance prioritaire par préfecture de résidence suivant la dernière migration interne.

Ordre	Préfectures de résidence	Préfectures de destination
BASSE-GUINEE		
10	Boffa	Boké(3,3), Conakry(13,5), Fria(1,2)
11	Boké	Conakry(9,1)
12	Conakry	Boké(1,8), Coyah(1,6), Dalaba(1,0), Kindia(1,3), N'Zérékoré(1,6)
13	Coyah	Conakry(21,0), Dubréka(1,1), Forécariah(1,5), Kindia(1,2)
14	Dubréka	Boffa(1,3), Conakry(14,6), Coyah(1,1), Fria(1,7)
15	Forécariah	Conakry(18,2), Coyah(1,4)
16	Fria	Boffa(1,2), Boké(2,3), Conakry(11,6), Dubréka(1,1), Kindia(1,0)
17	Kindia	Conakry(16,1)
18	Télimélé	Boké(1,9), Conakry(6,3), Fria(1,2)
MOYENNE-GUINEE		
20	Dalaba	Conakry(17,9), Kindia(1,8), Mamou (1,3)
21	Gaoual	Boké(1,5), Conakry(3,7)
22	Koubia	Conakry(4,2), Labé(3,1)
23	Koundara	Conakry(3,5)
24	Labé	Conakry(12,9), Boké(1,0)
25	Lélouma	Conakry(4,2), Labé(1,4)
26	Mali	Conakry(3,7)
27	Mamou	Conakry(12,7), Guéckédou(1,2), Kérouané(1,2), Kindia(2,0)
28	Pita	Conakry(17,4)
29	Tougué	Conakry(8,4), Guéckédou(1,6), Kissidougou(1,1), Labé(1,6)
HAUTE-GUINEE		
30	Dabola	Conakry(5,7), Faranah(1,1), Guéckédou(1,1), Kérouané(3,3), Kissidougou(1,7).
31	Dinguiraye	Conakry(2,5), Guéckédou(1,0), Kankan(1,1), Kérouané(3,5), Kissidougou(2,4)
32	Faranah	Conakry(6,7), Guéckédou(1,2), Kérouané(2,3), Kissidougou(2,3)
33	Kankan	Conakry(9,9), Guéckédou(1,2), Kissidougou(1,4), Kérouané(2,4), N'Zérékoré(1,6)
34	Kérouané	Conakry (3,7), Guéckédou (1,1), Kankan(1,8), Kissidougou(1,7), Macenta(2,3), N'Zérékoré(1,3)
35	Kouroussa	Conakry(4,9), Guéckédou(1,1), Kankan(2,5), Kérouané(2,2), Kissidougou(1,8), Siguiri(1,1)
36	Mandiana	Kankan(1,7)
37	Siguiri	Conakry(2,6), Kankan(1,3)
GUINEE-FORESTIERE		
40	Beyla	Conakry (3,4), Kérouané (1,1), Lola(1,1), Macenta(1,8), N'Zérékoré (3,7).
41	Guéckédou	Conakry(3,7), Kissidougou(1,7), Macenta(1,1),
42	Kissidougou	Conakry(5,9), Guéckédou(2,3), Macenta(1,2)
43	Lola	Conakry(3,6), N'Zérékoré(2,9)
44	Macenta	Conakry(4,9), Guéckédou(1,2), Kérouané(1,2), N'Zérékoré(1,6)
45	N'Zérékoré	Beyla(1,0), Conakry(5,8), Lola(2,1), Macenta(1,2), Yomou(1,3)
46	Yomou	Conakry(1,7), N'Zérékoré(2,9)

Tableau A6 : Les préfectures de provenance prioritaire par préfecture de résidence suivant la dernière migration interne.

Ordre	Préfectures de résidence	Préfectures de provenance
BASSE-GUINEE		
10	Boffa	Boké(1,7), Conakry(2,7)
11	Boké	Boffa(2,0), Conakry (4,0), Télimélé(1,6)
12	Conakry	Toutes les préfectures à l'exception de celle de Beyla, Dabola, Dinguiraye, Fria, Gaoual, Télimélé, Guéckédou, Kérouané, Koubia, Koundara, Kouroussa, Lélouma, Lola, Mali, Mandiana, Siguiri ,et Yomou
13	Coyah	Conakry (12,5), Dalaba(1,5), Dubréka(1,9), Forécariah(3,3), Kindia(3,7), Mamou(1,2), Pita(1,3)
14	Dubrêka	Boffa(1,2), Conakry(4,4), Kindia(1,2)
15	Forécariah	Conakry(2,3), Kindia(1,3)
16	Fria	Boffa(2,7), Boké(1,4), Conakry(4,8), Dubréka(3,0), Kindia(3,4), Télimélé(3,7), Labé(1,5), Mamou(1,5), Pita(1,6)
17	Kindia	Conakry(2,9), Dalaba(1,0), Mamou(2,0)
18	Télimélé	Conakry(1,2)
MOYENNE-GUINEE		
20	Dalaba	Conakry(4,9), Mamou(1,1)
21	Gaoual	Néant
22	Koubia	Conakry(1,2), Labé(1,7)
23	Koundara	Conakry(1,1), Gaoual(1,4), Labé(2,0)
24	Labé	Conakry(2,6), Koubia(1,2)
25	Lélouma	
26	Mali	Néant
27	Mamou	Conakry(1,6), Kindia(1,0)
28	Pita	Conakry(4,7)
29	Tougué	Conakry(2,1)
HAUTE-GUINEE		
30	Dabola	Conakry(1,5), Dinguiraye(1,1), Mamou(1,9)
31	Dinguiraye	Néant
32	Faranah	Conakry(1,2), Mamou(1,6)
33	Kankan	Conakry(1,5), Kouroussa(1,7), Mandiana(1,2), Siguiri(1,4)
34	Kérouané	Beyla(1,3), Conakry(1,4), Dabola(2,7), Dinguiraye(1,4), Faranah(3,2), Guéckédou(1,4), Macenta(1,8), Mamou(2,2), Siguiri(1,4), Kankan(4,5), Kissidougou(4,5), Kouroussa(2,5)
35	Kouroussa	Néant
36	Mandiana	Kankan(1,0), Siguiri(1,1)
37	Siguiri	Néant
GUINEE FORESTIERE		
40	Beyla	N'Zérékoré(1,5)
41	Guéckédou	Conakry(1,3), Kissidougou(1,6), Macenta(1,1), Mamou(1,4)
42	Kissidougou	Conakry(3,0), Dabola(1,0), Faranah(1,9), Guéckédou(2,3), Mamou(1,3), Kérouané(1,0), Kankan(1,9), Kouroussa(1,5)
43	Lola	Beyla(1,6), N'Zérékoré(4,6)
44	Macenta	Beyla(1,4), Conakry(1,1), Guéckédou(1,2), Kankan(1,0), Kérouané(1,3), Kissidougou(1,1), N'Zérékoré(1,5)
45	N'Zérékoré	Beyla(2,6), Conakry(1,4), Kankan(1,4), Lola(1,4), Macenta(1,4), Yomou(1,1)
46	Yomou	Beyla(1,1), Macenta(1,1), N'Zérékoré(3,5)